

HAM 2009

Le bulletin d'information de la commune de Ham-sous-Varsberg



19 juin 2009
M. LE SOUS-PRÉFET
REÇU PAR LA
MUNICIPALITÉ

Ham-sous-Varsberg se métamorphose. Nouveau giratoire, nouvelle place du marché et nouvelle zone dédiée aux commémorations. L'ensemble donne un élan plus moderne et plus citoyen à la seconde commune de la CCW qui gagne ainsi en attractivité.

L'espace commémoratif recevra dès février 2010 un nouveau monument aux morts accessible aux personnes à mobilité réduite.



www.hamsousvarsberg.fr

Sommaire

Éditorial du Maire	3
Délibérations du Conseil Municipal en 2009	4
Commissions et délégations	10
Finances	11
Événements de l'année	12
Vie associative	23
Vie scolaire	26
État Civil	27
Maisons fleuries	28
Embellissement	28
Animations estivales	30
Pages d'Histoire	33
Dicrim	36
Recette traditionnelle	37
Guide des services	38
Plan de la commune	39

Bulletin municipal de Ham-sous-Varsberg
3 rue du Ruisseau - 57880 Ham-sous-Varsberg
Téléphone : 03 87 29 86 90
Internet : www.hamsousvarsberg.fr

Directeur de la publication et rédacteur en chef : Valentin Beck
Rédacteur en chef adjoint : Michel Amella
Secrétaire de rédaction : Cathy Farruggia
Comité de rédaction :
Denis Bayart, Gérard Gonthier, Joseph Reslinger, Serge Savy,
Denis Carmagnani, Henri Jager, Alain Wagner, Joseph Rondini
et Luc Robinet.

Tiré à 1450 exemplaires, sur papier recyclé.
Agence Synchron (Porcelette) - www.studio-synchro.fr

Merci à tous les annonceurs qui ont permis de réduire
la facture de ce bulletin.

Merci aussi aux photographes, notamment Joseph Rondini
et Joseph Reslinger.



Toutes compositions
florales

**Folie
Fleurs**

Commandez par ☺
réglez par 
Livraison à domicile

131 rue de Ham
57880 Ham-sous-Varsberg - Tél. & Fax. 03 87 90 17 79



NOUVEAU

RESTAURANT PIZZERIA

**au
DEBUSSY**

PIZZAS à EMPORTER
RESTAURATION MIDI ET SOIR
FERMÉ DIMANCHE MIDI ET LUNDI SOIR

14, RUE DE L'ÉGLISE
HAM SOUS VARSBERG

03 87 82 08 45

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Viande de 1^{er} choix - Charcuterie fine

BECKER JEAN-CLAUDE

4, rue Principale
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 03 87 93 15 62



Construisons aujourd'hui le « Ham de demain » !

Mes chers concitoyens,

Personne n'est resté insensible à la disparition de notre maire et ami Armand Gambs, parti brutalement le 22 mars, un an après son installation à la mairie. Après le choc, l'équipe qu'il avait constituée instinctivement avec son cœur et que j'ai l'honneur de conduire, a su rebondir et poursuivre son action. C'est le meilleur hommage que nous ayons pu lui rendre.

Ce deuil qui aurait pu mener à une perte de rythme et un repli sur nous-mêmes, a au contraire, créé un nouvel élan de solidarité et de dynamisme au sein de l'équipe municipale, mais aussi parmi les fonctionnaires, les membres (élus et non élus) des commissions communales, les bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année, et même au-delà.

En feuilletant ce bulletin municipal - qui lui est tout naturellement dédié - vous constaterez qu'Armand est toujours présent dans nos actions et nos choix, et que le travail se poursuit inlassablement dans le même esprit.

Le bureau du maire et des adjoints est devenu, au quotidien, une plate-forme tournante, un véritable poste de commandement. Dans la salle du conseil, s'enchaînent tour à tour des réunions de concertations de toutes sortes qui se terminent souvent très tard. Une stratégie claire et précise a ainsi été établie pour construire le « Ham de demain » et veiller à l'équilibre financier quelque peu fragile. La communication continue à occuper une place importante dans ce dispositif.

Dans la rue, le bruit incessant des engins de travaux publics témoigne du niveau d'activité dans la commune (giratoire, rue de la Gare, place du Marché, rue de l'Église ; cimetière, logements communaux). Dans certains quartiers, des nouvelles constructions sortent de terre (rue de Creutzwald et impasse des Champs), permettant à la seconde commune du Canton de Boulay et de la CCW d'enregistrer une progression de sa population. Un Plan local d'urbanisme, en cours d'élaboration, favorisera à terme un développement durable. La sécurité routière n'est pas en reste : des travaux sont régulièrement menés pour progresser dans ce domaine.

Aux entrées et endroits stratégiques de Ham, fleurissent plantes et décorations qui font la fierté de la municipalité puisqu'elle vient de décrocher le 2^e prix du Conseil Général. Dans nos bâtiments et espaces publics se déroulent de plus en plus régulièrement des événements socioculturels ; ils ponctuent et animent notre petite ville à la campagne, où s'activent pas moins de 27 associations.



Valentin Beck, élu Maire le 24 mai 2009

Enfin, le cadre verdoyant dont nous avons la chance de disposer, composé de forêts et d'espaces verts, de plans et cours d'eau, fait l'objet de toutes les attentions ; une étude de faisabilité de préservation et de valorisation du marais de la Heide est actuellement en cours, avec la possibilité de création, dès le printemps prochain, d'un cheminement piéton le long de l'étang du Eicherbruch, équipé d'un observatoire.

Notre programme de campagne n'a pas été oublié. Nous continuons à travailler sur les projets de rénovation de la salle socioculturelle, de création de cheminements doux pour favoriser une meilleure cohésion entre les quartiers, d'implantation de maisons de seniors rue de Lorraine et d'un éco lotissement dans le triangle vert.

Mais avant, il nous faudra réaliser la 2^e tranche de la rue de l'Église, relier l'impasse des Champs et le Clos La reine des prés, réparer des trottoirs, engager des travaux de rénovation dans un 4^e logement communal et dans le bâtiment de la mairie, trouver une solution pour le gymnase devenu vétuste, etc.

Nous avons encore du « pain sur la planche » !

Que les femmes et les hommes qui participent à ces opérations d'intérêt communal soient ici remerciés. Ayons aussi une pensée pour les malades, les personnes en difficulté et toutes celles qui méritent notre meilleure attention.

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous présente tous mes vœux de santé, bonheur et réussite.

Vive Ham-sous-Varsberg !

Joyeuses fêtes de fin d'année et bonne année !
Valentin Beck

Conseil Municipal du 26 janvier

Dotation Globale d'Équipement (DGE)

La commune sollicitera l'aide de l'État - par le biais de la DGE - pour 4 projets en 2009. Le 1^{er} concerne l'attribution de matériel informatique scolaire. Le 2^e concerne l'installation d'un chauffage au gaz dans le logement 5 D et la rénovation électrique de l'ensemble du bâtiment situé face à l'École des Genêts, s'appuyant sur un devis de 19 595 € HT. La rénovation complète du logement n° 2 (au-dessus de la mairie) est également prévue (projet n°3); les travaux sont évalués à 19 985 € HT, intégrant l'électricité, les fenêtres double vitrage, les murs et les sols. Le projet n° 4 concerne la mise en conformité du foyer socio-culturel (éléments de cuisine et de chauffage) pour un montant de 27 848 € HT. Le maire de préciser que « cet investissement est absolument nécessaire sur le plan de la sécurité. Les appareils de cuisine seront récupérables pour la future salle en projet. Quant aux modifications apportées à l'actuel système de chauffage, elles permettront de réaliser des économies d'énergie dès la fin des travaux ». Tous ces projets pourraient être financés à hauteur de 50 % par l'État, et certains d'entre eux pourraient même bénéficier d'une aide de la Communauté de Communes du Warndt.

Droit de place pour la fête foraine et la fête du printemps

Le Conseil municipal a décidé d'officialiser le système de paiement par les forains des droits de place concernant la fête du Printemps (rue de Lorraine) et la fête patronale (Place de l'Église). Désormais le règlement s'effectuera par mandat à la Perception de Creutzwald. Tarifs fête du Printemps : 50 € pour les Scooters et autant pour les manèges et autres stands. Tarifs fête patronale : 125 € pour les scooters et 65 € pour les autres manèges. À noter que les frais de branchement et de consommation électrique restent à la charge des forains.

Prestations de service

Le Conseil Municipal a également décidé de régulariser le paiement (par mandat à la Perception) de la mise à disposition du camion communal aux particuliers et du débroussaillage par la municipalité de terrains privés non entretenus. Tout Hamois peut avoir à disposition le camion de la commune avec chauffeur (par exemple pour ramener des déchets végétaux à la déchetterie de la CCW) pour 20 € le voyage. La demande est à faire à la mairie. De même, les propriétaires de terrains - qui sont tenus vis-à-vis de la loi à entretenir leurs parcelles pour éviter tous risques d'incendie ou de prolifération d'animaux - et qui ne réalisent pas les travaux de débroussaillage nécessaires, peuvent être contraints à le faire ou, à défaut, à autoriser la commune à réaliser ces travaux à leur place pour un montant forfaitaire de 300 €.

Renouvellement ligne de crédit

Pour pallier les éventuels besoins de trésorerie imprévus, la commune a renouvelé une ligne de crédit pour 2009. Dexia CLF Banque lui a accordé 80 000 € de crédit. Les fonds ne seront bien évidemment débloqués qu'en cas de besoin.

Demande de subvention pour une sortie scolaire

La municipalité accorde une subvention de 45 € par enfant à 45 élèves de l'École Anne Frank, soit 2025 € pour une sortie de classe de mer du 24 au 30 mai 2009. Le coût du séjour s'élève à 400 € par enfant.

Rénovation de logements

L'immeuble communal (qui abrite 4 logements) situé face à l'école des Genêts, a fait l'objet de travaux d'ordre électrique et de chauffage en 2009.



Deux logements ont été complètement rénovés par la commune dans le cadre de sa stratégie de valorisation du patrimoine. Ils ont été attribués à Jessica Dohr et Marie-France Carme en fin d'année.

Conseil Municipal du 23 février

Un PLU vert

Ham-sous-Varsberg est la première ville de Moselle (et la 2^e de Lorraine) à élaborer un PLU (Plan local d'urbanisme) avec une option AEU (Approche environnementale de l'urbanisme). La compétence AEU n'étant pas encore très répandue, la sélection du cabinet par la Commission d'Appel d'Offres municipale n'a pas été simple. Plusieurs réunions et une audition ont été nécessaires. Avec l'aide à la décision d'un technicien de la DDE (Direction départementale de l'Équipement), c'est finalement OTE Ingénierie Lorraine qui a été retenu pour un montant de 49 753,60 € (meilleur rapport qualité/prix). Des subventions seront demandées au Conseil Général, à l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et à la CCW. Le choix de ce cabinet a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal. OTE travaillera avec la commission Urbanisme et Cadastre présidée par Denis Bayart; celle-ci sera amenée à se réunir tous les mois et ce durant deux ans. La population sera informée régulièrement de l'avancement de ce dossier; des réunions publiques sont prévues. Le PLU permettra à Ham-sous-Varsberg d'avoir une vision globale en matière d'urbanisme et de raccourcir considérablement les délais d'autorisation de lotir et de bâtir. La mise en œuvre d'une AEU se traduit par une prise en compte de l'ensoleillement, du vent, des déplacements de personnes, des déchets, de la gestion de l'eau, du bruit, des sols, de la biodiversité et du paysage. La seconde ville de la CCW veut ainsi concilier urbanisme et environnement.

Compte administratif et compte de gestion 2008

Le Maire a présenté le compte administratif 2008 de la commune à l'ensemble du Conseil Municipal en donnant des exemples très concrets des dépenses et des recettes de l'année écoulée.

Le Conseil Municipal - présidé le temps du vote par le 1^{er} adjoint - l'a adopté à l'unanimité. En section Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 759 620,62 € et les recettes à 928 962,35 €. D'où un excédent de fonctionnement de 169 341,73 € qui sera versé à la section Investissement du budget primitif de 2009.

En section Investissement, les dépenses s'élèvent à 268 589,69 € et les recettes à 512 042,39 €, d'où un excédent d'investissement de 243 452,39 €. L'excédent global (412 794,12 €) constitue la trésorerie nécessaire pour couvrir une partie des dépenses de la commune en 2009.

Compte de gestion 2008

Le compte de gestion, qui est en fait le compte administratif validé par le Percepteur de Creutzwald, a également été adopté par le Conseil municipal.

Subventions

Les élus ont accordé une participation financière de 1 150 € (25 € par enfant) aux élèves de l'école élémentaire des Genêts pour leur sortie en classe de neige à Xonrupt-Longemer, de 75 € à la chorale du collège Bergpfad et de 1 000 € au football club de Ham.

Mise en péril sur immeuble

La procédure judiciaire de démolition de l'immeuble 45 rue de la Gare nécessite la représentation d'un avocat. Le Conseil municipal a autorisé le maire à régler, au nom de la commune, les frais et honoraires correspondants. Armand Gambas a rappelé que cette maison d'habitation s'était écroulée en partie en 2002. Depuis, l'immeuble est resté dans l'état, attendant les résultats d'une décision du Tribunal. La délibération du 25 août 2008 a permis la mise en application de la procédure de mise en péril in situ de la demeure.



La maison 45 rue de la gare abandonnée depuis 7 ans suite à un effondrement, ne fait plus tache dans le paysage hamois. L'immeuble s'était effondré suite à des travaux de terrassements voisins le 11 septembre 2002 à 10h30. La commune a financé sa démolition.

Compétence ZDE

La Communauté de communes du Warndt, par délibération votée à l'unanimité en date du 3 février 2009, s'est prononcée en faveur de l'élaboration d'une ZDE (Zone de développement de l'éolien) sur l'ensemble du territoire communautaire. Il convenait aux communes adhérentes de déléguer à la CCW cette compétence ZDE, afin que les études nécessaires puissent être menées pour développer cette énergie renouvelable. Ham-sous-Varsberg a donné un avis favorable.

Tarif de location du gymnase

De nombreuses associations extérieures à Ham-sous-Varsberg demandent à occuper le gymnase pour leurs activités respectives.

Après délibération, le conseil a fixé le tarif de location à 10 € l'heure d'occupation.

Motion en faveur de l'ONF

Le Conseil apporte son soutien à l'ONF (Office National des Forêts) en adoptant une motion face aux nouvelles mesures imposées par l'État au travers de la RGPP (Révision générale des politiques publiques). Ces mesures concernent particulièrement le paiement de la part patronale des retraites des fonctionnaires représentant une charge supplémentaire de 60 millions € par an, le rachat des maisons forestières domaniales et le transfert du siège de Paris à Compiègne, qui mettent en péril l'équilibre budgétaire de l'établissement. Les communes forestières demandent le maintien des personnels de terrain de l'ONF pour conserver un service public de qualité en milieu rural, l'étalement des charges supplémentaires imposées à l'ONF et l'intensification des politiques territoriales de la forêt et du bois qui doivent constituer l'axe prioritaire du plan de relance de la filière. La motion porte également sur le renforcement des moyens des communes forestières pour développer la formation des élus et l'accompagnement des collectivités en charge des démarches de territoire en portant de 5 à 10 % le reversement de la part du produit de la taxe sur le foncier non bâti forestier (les communes paient 17 % du total de cette taxe). Enfin, il est question aussi de la mise en place d'un fonds de mobilisation de 100 millions € par an (annoncé par le Ministre de l'Agriculture lors des Assises de la Forêt) pour augmenter la récolte de bois, répondre aux besoins de l'industrie, développer les énergies renouvelables et accroître l'emploi en milieu rural.

Conseil Municipal du 30 mars

Difficile rôle des élus de Ham-sous-Varsberg de reprendre, quatre jours après les obsèques du maire, les affaires courantes suite au décès d'Armand Gambs. Un hommage oral très émouvant, complété d'une minute de silence, lui a été rendu avant l'ouverture de la séance. Tristes, mais debout, les 22 membres du Conseil municipal ont décidé à l'unanimité que le meilleur hommage qu'ils pouvaient rendre à leur maire et ami, était de poursuivre son action et son mandat.

Budget primitif

Le budget de fonctionnement et d'investissement a été « torturé » dans tous les sens par la commission des Finances pour permettre de réaliser un maximum de travaux en 2009 et poursuivre la redynamisation de Ham-sous-Varsberg. Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme avec Approche environnementale, rééquipement de la salle socioculturelle, rénovation de cinq logements communaux, aménagements paysagers et création d'une zone multifonctionnelle près de la mairie, travaux de voirie rue de la gare, au giratoire, rue de l'église, dans l'impasse des Champs...; toutes ces réalisations (en cours ou à venir) ont été chiffrées au plus juste et ajoutées aux travaux d'entretien (élagages d'arbres, entretien du cimetière, rénovation de l'éclairage, etc.) et comparées aux capacités financières de la commune. Les subventions ont été optimisées au maximum. Un plan d'économies de structure, (frais téléphoniques, recettes de loyers, régularisation du niveau fiscal d'habitations sous-classées,...) a été élaboré. Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 951 140 €. L'autofinancement s'élève à 91 660 €. Les dépenses

et les recettes d'investissement se situent quant à elles à 828 100 €. Le budget primitif a été adopté à l'unanimité.

Taux d'imposition 2009

La commission des finances, réunie le 27 février en présence d'Armand Gambs, s'était penchée sur les taux d'imposition pour 2009. Ham-sous-Varsberg se situe très largement au-dessous des moyennes départementales (pour des communes de même importance). Décision a donc été prise de rattraper ce retard en augmentant les taux, mais de manière légère et progressive. Il serait en effet mal venu de quasiment doubler les taux (l'écart est effectivement d'une telle importance) en cette période de crise. Le Conseil municipal a pris l'habitude, depuis son élection, de consulter des spécialistes, tout domaine confondu, avant de prendre des décisions. Ainsi, en matière de finances, il a été constaté que l'entretien des voiries « plombait » le budget de la commune et que les charges de personnel se situaient au-dessus de la moyenne des communes de même importance (moyenne départementale : 45 % / moyenne hamoise : 52 %). Attention à l'endettement ! Face à ce constat, le Conseil Municipal a pris des mesures en matière d'économie de structure et de capacités financières, et a décidé de geler la création du poste d'agent de police municipal prévu. Malgré tout, les investissements se poursuivront. Pas question de freiner l'élan donné à la ville depuis un an. Le Conseil a décidé de porter le taux de la taxe d'habitation de 6,32 % à 6,7 %, la taxe foncière (bâti) de 4,38 % à 4,64 % et la taxe foncière (non bâti) de 29,47 % à 31,23 %.

Plan de relance de l'économie

Ham-sous-Varsberg ayant tablé sur un niveau de dépenses d'équipement plus élevé que celui déterminé par l'État, la ville bénéficiera de la réduction du délai d'attribution du Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA). Ce dispositif du plan de relance de l'économie nationale, permet le versement en 2009 des attributions du Fonds au titre des dépenses réalisées en 2008. Ce qui augmentera la trésorerie. Encore un exemple d'optimisation des aides de l'État.

Emplois vacances

La commune a décidé d'accepter la candidature de quatre jeunes Hamois pour travailler durant les vacances scolaires. Laura Balsano et Marie Girard seront employées au mois de juillet. Arnaud Pennequin et Jason Renard au mois d'août.

Règlement sinistre

Suite à un accident, la commune a bénéficié d'un remboursement de l'assurance pour les frais de réparation de la porte et du rétroviseur du camion des services techniques.

Mise en péril sur immeuble

La procédure judiciaire de démolition de l'immeuble 45 rue de la Gare (écroulé en partie en 2002, suite à des travaux de construction) nécessite la représentation d'un avocat. Le Conseil municipal a autorisé le 1^{er} adjoint (ou son représentant) d'ester en justice devant le Tribunal de Grande Instance de Metz, au nom de la commune.

Permis de construire suspendu

Une demande de permis de construire, arrivée sur le bureau du maire, a été suspendue car elle concerne une zone non constructible actuellement et qu'une extension de la voirie et de l'assainissement n'y est pas prévue. Cette demande sera revue après approbation du Plan d'urbanisme urbain actuellement en phase d'élaboration.

Subventions

Une subvention de 10 € par enfant a été accordée aux 24 élèves des classes CE1 / CE2 de l'école des Genêt pour la réalisation d'une sortie au centre équestre de Merten le 12 mai et 10 € aux 49 élèves de CE1 / CE2 / CM1 de la même école pour une sortie au château de Manderen le 18 juin. La ligue contre le cancer (comité de Moselle) s'est vue accorder une aide financière de 70 €, de même que la Prévention routière (comité de Moselle). L'association des restaurants et relais du cœur de Moselle a elle aussi obtenu une subvention de 70 €. 100 € ont été attribués à l'association des amis du Mémorial de l'Alsace Moselle.

Élections le 17 mai à Ham-sous-Varsberg

En divers, il a été porté à la connaissance du Conseil municipal, que les prochaines élections municipales se dérouleront le 17 mai 2009. Il est effectivement obligatoire pour la commune de Ham-sous-Varsberg (2 797 habitants), de réélire un 23^e conseiller municipal suite au décès d'Armand Gambs. Tous les Hamois seront donc appelés aux urnes ce dimanche de mai. Puis, les 23 conseillers se réuniront le 24 mai pour élire leur nouveau maire. La loi oblige en effet que le Conseil Municipal de Ham soit au grand complet pour voter son nouveau 1^{er} Magistrat. En plus des travaux d'aménagement paysagers classiques associés au nouveau giratoire, Ham-sous-Varsberg va créer une zone multifonctionnelle verte près de la mairie, dotée d'une nouvelle place du marché et d'un espace dédié aux commémorations.

Conseil Municipal du 11 mai

La création d'une zone multifonctions est lancée près de la mairie

Le Conseil municipal de Ham-sous-Varsberg a officiellement lancé le projet de zone multifonctionnelle entre le nouveau giratoire et la mairie. Il consiste à ajouter aux travaux d'aménagements paysagers classiques (espaces verts, cheminement pour piétons, etc.) entrepris autour de tout nouveau carrefour, un espace multifonctionnel vert qui viendrait en continu du parc existant derrière la mairie. La maîtrise d'œuvre a été confiée à Jean-Marie Festor, architecte DPLG. Sa rémunération forfaitaire a été fixée à 10,65 % du coût prévisionnel des travaux (107 000 € HT). Dès que le plan et le cahier des charges seront bouclés, les appels d'offres seront lancés. Puis la commission d'appel d'offres municipale se réunira pour sélectionner l'entreprise remportant le marché. Les travaux consistent à créer une nouvelle place de la mairie (ou place du marché), une zone dédiée aux événements commémoratifs et des chemins pour piétons parsemés d'arbres. La zone commémorative recevra le monument aux morts - actuellement difficilement accessible sur la butte du cimetière - dont il faudra envisager le déplacement. François Urbays président des anciens combattants, a été consulté à ce sujet. Les trois mâts pour hisser les drapeaux seront déplacés près de cet espace plane, accessible aux personnes à mobilité réduite. L'accès à la mairie devrait lui aussi répondre aux normes d'accessibilité pour handicapés si le budget le permet. Les places de parkings seront revues à la hausse, l'assainissement sera corrigé si nécessaire et un petit fossé humide sera valorisé par des plantes adaptées.

■ Transfert du marché hebdomadaire

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les dispositions nécessaires pour pérenniser le marché, le Conseil municipal a accepté la proposition des commerçants de le déplacer de la place de l'Église à la place de la mairie à compter du 19 mai. Il gagnera en attractivité car plus visible du giratoire (12000 véhicules y passent tous les jours). Il serait dommageable que ce commerce de proximité s'essouffle et disparaisse, car il répond à une réelle demande des Hamois notamment ceux ne disposant pas de véhicule.

■ Sécurité routière

Constatant des problèmes de démarrage en côte dans l'Impasse des Lilas en période hivernale, la municipalité a décidé de remplacer le panneau "Stop" par un « Cédez le passage » en limite de chaussée avec la route de Porcelette. Le Conseil a également adopté la proposition de la commission Sécurité - appuyée par la Direction Départementale de l'Équipement - de porter à 70 km/h la limitation de vitesse dans la rue de Boulay entre le giratoire et la station d'épuration. Il n'est effectivement pas justifié qu'un automobiliste roulant à 56 km/h sur ce tronçon non urbanisé puisse être passible d'une amende de 90 € (+ 1 point sur le permis) pour excès de vitesse.

■ PLU vert

Afin d'optimiser les subventions pour l'option AEU (Approche environnementale de l'urbanisme) associée au PLU (Plan local d'urbanisme) en cours d'élaboration, le Conseil municipal a été contraint de reformuler la délibération en date du 29 septembre 2008. Celle-ci sera transmise aux présidents du Conseil Régional, du Conseil Général, du Scot (Schéma de cohérence territorial), de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre des métiers et de la Chambre de l'agriculture. L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pourra ainsi également être sollicitée pour une subvention.

■ Fête des Aînés

Pour animer la fête des aînés de cette année - qui a coûté 10000 € à la commune en 2008 - un contrat d'engagement a été signé avec la formation musicale Caballeros. Son cachet a été fixé à 450 €.

■ Prestation de service

Afin d'encourager les Hamois à ramener leurs déchets verts à la déchetterie plutôt que de les brûler dans leur jardin, la municipalité a décidé de mettre à disposition le camion de la commune avec chauffeur. Devant le succès de cette offre de service, il a été décidé de restreindre le nombre de voyages à 3 par jour. Le tarif passe de 20 à 35 € par camion. Le règlement se fait par mandat libellé à l'ordre du Trésorier principal.

■ Subventions

Une subvention de 150 € a été accordée à l'association Les Amis de Lussac (qui accueille les Lussacois au mois d'août à Ham), 265 € à l'école Anne Frank (pour des sorties d'écoliers), 70 € pour l'association Espoir (violence conjugale) et 65 € pour le Secours Populaire français (qui agit dans la localité).

■ Accessibilité handicapés

La compétence facultative "Élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics" a été transférée à la Communauté de communes du Warndt. La loi oblige effectivement tous les EPCI à fiscalité propre de plus de 5000 habitants, exerçant la compétence "aména-

gement", à prendre en charge cette compétence spécifique. La CCW fera établir un état des lieux par un cabinet spécialisé avant la fin 2009. Ce sera alors à la commune de financer les éventuels travaux de mise en accessibilité. La commission communale "Handicapés" existante, de part sa connaissance du terrain, peut apporter son aide et enrichir les travaux de la commission intercommunale.

■ Eurozone de la CCW

Autre transfert de compétence : de par ses statuts, la CCW possède l'initiative de la création d'une ZAC (Zone d'aménagement concerté). Cependant, afin de simplifier la suite de la procédure, l'EPCI doit se doter de la compétence « Création et réalisation de ZAC ». Le Conseil municipal a accepté de transférer cette compétence à la CCW qui vient de lancer un mandat d'études pour l'organisation et le suivi des études préalables à l'aménagement de cette eurozone qui sera desservie par le nouvel axe routier Sarrelouis - Creutzwald - Saint-Avold.

■ Divers

Le 1^{er} adjoint a annoncé l'éventuelle visite du Sous-préfet Conseiller d'administration de Boulay au mois de juin à Ham-sous-Varsberg. Une option a été émise sur la semaine du 15 au 19 juin.



La commune a rénové une partie de la rue de la Gare, entre l'école Anne Frank et la banque. Quatre coussins bertinois (d'une valeur de 10 000 €) ont été installés.

Conseil Municipal du 24 mai

Suite au décès d'Armand Gambs, les Hamois ont été contraints, le 17 mai, à repasser aux urnes pour élire un 23^e conseiller municipal. La loi exige effectivement que le Conseil soit au grand complet avant de procéder à l'élection d'un nouveau maire. Les électeurs se sont déplacés nombreux pour soutenir le candidat proposé par l'équipe en place. Le taux de participation s'est approché des 40 %, ce qui est remarquable pour une élection sans enjeux. C'est même une véritable leçon de civisme que les Hamois ont donnée, mais aussi une marque de confiance à l'équipe désormais conduite par Valentin Beck.



Didier Lallemand a remporté 99,72 % des suffrages exprimés et 96,38 % des votants.

■ Élection d'un nouveau maire

Valentin Beck a été élu sans surprise 1^{er} Magistrat de la ville. Les cinq autres adjoints ont été confirmés dans leurs fonctions dans l'ordre suivant : pour les deux premiers, 1^{er} adjoint Denis Bayart, 2^e adjoint Henri Jager ; les trois suivants ont été nommés par ordre alphabétique : Michel Amella, Jean-Marc Lancelot et Nadine Maillard.

■ Commissions communales et CCAS

La composition de toutes les commissions communales et du CCAS (Centre communal d'action sociale) a été revue, pour remplacer le maire défunt et intégrer le nouveau conseiller dans les différentes structures municipales. (voir descriptif complet page 9).

■ Délégations

Après fixation (à compter du 25 mai) de la masse des indemnités du maire et des cinq adjoints sur la base de la valeur de l'indice brut 1015 de la fonction publique (pas de changement par rapport à l'an dernier sauf pour Denis Bayart - 1^{er} adjoint - qui touchera 100 % du droit mensuel au lieu de 90 %), le conseil municipal a accordé au maire les délégations usuelles exposées dans le Code Général des Collectivités Territoriales. Puis le maire a donné délégation de signature à ses deux premiers adjoints (Denis Bayart et Henri Jager) ainsi qu'à Jean-Marc Lancelot par rapport à ses fonctions de représentant du Président au CCAS. Comme le veut également la réglementation, le Conseil municipal a autorisé les cinq adjoints à porter plainte en cas d'empêchement du maire pour la durée de son mandat.

Conseil Municipal du 15 juin

■ Enquête publique

L'enquête publique concernant le projet de réalisation de deux résidences à usage d'habitation (dont les logements seront destinés à la vente) par la Société civile de construction vente (SCCV) « Les Papillons » rue Georges Bizet (le long de la rue de Creutzwald) a rendu son verdict. Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à ce projet le 10 juin 2009. Le commissaire enquêteur a néanmoins demandé au promoteur d'étudier la possibilité de créer des places de parking supplémentaires en supplément des quatre initialement prévues devant la résidence n°1. Ce dernier a également suggéré de végétaliser les garages à toits plats. Le Conseil municipal a, après délibération, donné un avis favorable unanime à ce projet qui correspond parfaitement à la politique de développement de la ville, puisqu'il permettra d'accueillir 11 à 12 familles supplémentaires à Ham-sous-Varsberg.

■ Subventions

L'équipe municipale a accordé une subvention de 280 € à l'école « Les P'tits loups » et 130 € à l'école maternelle « Les Genêts » pour une sortie scolaire.

■ Droit de fermage

Guy Géronimus, exploitant agricole de Coume, exploite 284 ares de propriété appartenant à la commune de Ham-sous-Varsberg, et Daniel Schwartz exploite 142 ares. Le Conseil municipal a décidé d'appliquer un droit de fermage de 0,65 € l'are. Les deux agriculteurs verseront donc à la commune 276,90 €.

Conseil Municipal du 31 août

Règlement de sinistre

Le Conseil municipal a accepté de la compagnie d'assurance Ciade, 2 667,08 € pour le règlement de trois sinistres datant de janvier et d'avril. Ils concernent un accident de la circulation rue de Boulay ayant provoqué des dommages à un éclairage public et des actes de vandalisme ayant occasionné la détérioration de la porte de l'école maternelle Les Genêts et d'une porte du gymnase.

Subvention

Une avance de 1 500 € sur subvention a été accordée au Football-club de Ham pour lui permettre de démarrer la saison.

Ligne comptable

Pour permettre la réalisation de traçages au sol rue de Ham et rue de Boulay - dans un souci d'améliorer la sécurité routière - le CM a accepté une modification du budget primitif. Ainsi 1 800 € ont été portés au crédit du compte n° 2152. 900 € ont été déduits du compte n° 2151 et 900 € déduits du compte n° 2111. Le traçage au sol rue de Ham concerne des places de parking; celui rue de Boulay, une double ligne centrale - destinée à faire respecter davantage la limitation de vitesse - de la station d'épuration à l'entreprise Simet.

Vente de terrain

Une parcelle de terrain est encore libre dans le lotissement du château. La stratégie de la commune - appuyée par des experts de la DDE - consistant à « remplir les dents creuses » pour accueillir de nouveaux habitants sans augmenter la voirie, il a été décidé de proposer à la vente un terrain de 6,24 ares limitrophe aux impasses des Muguets et des Pensées. Le CM a autorisé le maire à faire une demande de certificat d'urbanisme pour cette parcelle n° 48 cadastrée section 18. Le prix de vente du terrain communal reste encore à déterminer. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

Embauche d'un CAE

La commune a embauché le 1^{er} septembre un emploi aidé. Mathieu Beaujean (22 ans), de Ham-sous-Varsberg, a été recruté en partenariat avec le pôle emploi de Saint-Avold dans le cadre d'un CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) pour renforcer le service technique de la ville. Subventionné à hauteur de 90 % par l'État, Mathieu Beaujean sera payé au SMIC (environ 1 090 € par mois); il restera 273 € à la charge de la municipalité. Son contrat s'achève au bout de 6 mois; il est renouvelable pour un an, puis pour 6 mois.

Snack du chef

Une convention a été signée avec Ramazanturgay Bozcal pour lui autoriser l'occupation du domaine public rue de Creutzwald et l'exploitation du « Snack du chef ».

Rapport administratif

Le maire a présenté le rapport administratif 2008 de la communauté de communes du Warndt comme le prévoit la loi.

Attribution d'un marché public

Le conseil municipal, après avis de la commission d'appel d'offres, a attribué le marché des travaux d'accompagnement paysagers du giratoire et de la création d'une place du marché et d'une zone dédiée

aux commémorations, à SGB de Petite-Rosselle (pour la voirie) et DHR de Moulins-les-Metz (pour les espaces verts). Premier coup de pelle prévu fin septembre / début octobre.

Groupement de commandes

Dans un souci d'économie, il a été proposé au CM de Ham-sous-Varsberg de constituer un groupement de commandes avec la CCW et le SMIASB. Ce groupement de commandes aura pour objet la passation d'un marché (d'une durée de 5 ans) de contrats d'assurance. Le coordonnateur du groupement sera la ville de Creutzwald. Dommages aux biens, flottes automobiles, responsabilité civile, protection juridique, risques statutaires du personnel, complémentaire santé: tous les contrats d'assurance sont concernés. Une Commission d'appel d'offres intercommunale sera créée. Valentin Beck a été désigné membre titulaire représentant la commune de Ham-sous-Varsberg pour y figurer; Denis Bayart a été désigné suppléant.

Attribution logement

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine, les travaux de rénovation de l'appartement n° 2 au-dessus de la mairie sont achevés. Les fenêtres ont été remplacées, l'électricité remise aux normes et la décoration complètement refaite. Le loyer mensuel a été fixé à 420 € auquel il faudra ajouter 50 € de chauffage. Le logement a été attribué à Mme Triest de Porcellette. La constitution du dossier administratif est encore en cours.

Motion pour le maintien de la cokerie de Carling

Le Conseil municipal a déposé une motion pour le maintien de la cokerie de Carling. Demande a été faite aux pouvoirs publics de tout faire pour intensifier la recherche d'un repreneur pour sauver et maintenir les quelque 700 emplois concernés.

Motion pour le maintien des emplois sur la plate-forme chimique de Carling

Une motion a également été déposée en faveur de la plate-forme chimique. Les élus de la commune, solidaires avec les salariés, demandent aux pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour que Total revienne sur sa décision de suppression de 64 emplois et de la fermeture de 3 ateliers.

Motion pour l'arrêt du TGV à St-Avold

La commune de Ham a déposé une motion en faveur d'un arrêt TGV à Saint-Avold. Un non-sens aux yeux des élus qui ne comprennent pas que la desserte de la gare de St-Avold / Valmont ne soit pas prise en compte par la SNCF, alors que l'on parle d'un 3^e arrêt de ce même TGV à Forbach. C'est pourtant un territoire de près de 250 000 habitants (Boulay, Bouzonville, Faulquemont, Morhange, Creutzwald, Saint-Avold), sans compter l'agglomération proche de Sarrelouis, qui ne profite pas de l'effet TGV.

Divers

Le maire a informé le CM qu'une étude de diagnostic va être lancée sur l'actuelle salle socioculturelle. Le but est de chiffrer de manière précise les travaux de rénovation qui pourraient être envisagés sur cet ancien bâtiment scolaire. Il a également été porté à la connaissance du CM, qu'une enquête publique va être lancée. Elle concerne l'implantation d'une unité de fabrication de plaquettes de silicium sur le site de Vernejoul avec à la clé une centaine d'emplois. Un commissaire enquêteur a été désigné. Il pourra être consulté en mairie de Porcellette. Enfin, le maire a indiqué que l'opération « Nuit des Étoiles » organisée par la municipalité a remporté un succès encourageant.

Conseil Municipal du 5 octobre

Règlement de sinistre

Le Conseil municipal a accepté plusieurs remboursements suite à des sinistres ou des dégradations volontaires. Ainsi la commune encaisse 388,88 € de l'assurance pour des dommages électriques à l'église (clocher) et 388,65 € pour des dégâts de même ordre à la mairie (informatique), suite à l'orage du 24 août. Six chèques de 127,32 € chacun sont parvenus à la mairie en dédommagement d'actes de vandalisme sur un banc public et une poubelle devant le collège Bergpfad. Les six responsables ont été identifiés et ont ainsi payé leur dette à la société. Même sort pour les auteurs qui ont dégradé le panneau d'affichage à l'école Anne Frank pour un montant de 89,70 €.



Beau succès de la Nuit des Étoiles derrière l'église.

■ Groupement de commandes

Un groupement de commandes supplémentaire a été constitué avec la Communauté de communes du Warndt et le Smiasb (Syndicat mixte intercommunal de l'assainissement Sud de la Bisten) pour mettre en place un marché de contrôles réglementaires périodiques. Sont concernés: les installations électriques, de gaz, de chauffage/ventilation; les appareils de levage, de cuisson; les ascenseurs et les systèmes de sécurité incendie; les dispositifs de protection contre la foudre; les échelles, échafaudages, disconnecteurs; les équipements de protection individuels; les appareils de pression, les équipements sur les véhicules; la continuité des communications radioélectriques dans les infrastructures. Durée de validité: du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2012.

■ Actualisation des tarifs de prestations de service

Le conseil a adopté les nouveaux tarifs des prestations de services qui seront appliqués au 1^{er} janvier 2010. L'augmentation est, selon le cas, minime ou inexistante. Occupation de la morgue: gratuit pour les Hamois, 120 € pour les familles extérieures à la commune. Concession de terrain au cimetière: demi-tombe: 75 € du 1^{er} octobre au 31 décembre 2009 et 100 € à compter du 1^{er} janvier 2010; tombe moyenne: 150 €; tombe double: 220 €. Monument au columbarium: 950 € + 100 € pour la concession du terrain. Forfait mensuel pour le chauffage dans l'appartement n°1 de la mairie: 75 €; appartement n°2: 50 €. Droit de place camion (à des fins commerciales): 50 €; snack toute l'année: 350 €; snack une fois par semaine: 52 €; cirque (et autres) parking du cimetière: 100 € par jour. Location de la salle socioculturelle pour 2 jours (week-end): pour les Hamois, 180 €; extérieur, 290 €. La salle, un jour de semaine: 100 € (Ham) et 150 € (ext.). Vin d'honneur avec verres (hors week-end): 50 € (Ham) et 100 € (ext.). Réunion sans verre ni vaisselle: 45 € (Ham) et 60 € (ext.). Réunion avec verres et vaisselle: 60 € (Ham) et 100 € (ext.). À noter que la salle socioculturelle est mise à disposition gratuitement aux associations locales pour leurs assemblées générales (60 € pour les associations extérieures). Soirée banquet (associations deux fois par an): 80 € (Ham) et 290 € (ext.). Utilisation de la salle à des fins commerciales: 130 € (Ham), 150 € pour 1 jour et 260 € pour 2 jours (ext.). La commune dispose également d'une petite salle des associations (sans vaisselle ni verre) qui est mise à disposition pour 45 € (Ham) et 80 € (ext.). Les tarifs pour la vaisselle et verres manquants ont également fait l'objet d'une actualisation. Les montants sont communiqués lors de la location de la salle et du paiement de l'acompte.

■ Enquête publique

Le maire a appelé le Conseil municipal à se prononcer avant le 31 octobre sur le projet d'implantation de l'usine de fabrication de plaquettes de silicium sur le site de Vernejoul. Décision sera prise lors de la réunion du Conseil le 26 octobre, « le temps d'étudier de manière plus approfondie le dossier et d'obtenir des éléments de réponses face à certaines incertitudes liées notamment à la poussière de silicium, au bruit, et aux indemnités compensatoires applicables face aux éventuels risques encourus par la population avoisinante ».

■ Divers

Avant de clore la réunion, le maire a porté à la connaissance du CM toute une série d'informations. Suite à l'accident qui s'est produit devant l'école des Genêts – et qui a fait l'objet d'un article approfondi dans le RL – la commune précise que la cause principale des pro-

blèmes de sécurité est étroitement liée au comportement des automobilistes. Ce constat a été confirmé de manière unanime par une délégation de parents d'élèves reçue par le maire deux jours après l'accident. La gendarmerie de Creutzwald a été alertée par l'indiscipline omniprésente, notamment en matière de stationnement et de circulation aux abords de l'école. La commission Sécurité routière s'est penchée sur le dossier pour la énième fois en présence du maire. Il a été décidé de réaliser des travaux destinés à augmenter la superficie du parking de 600 m² à l'arrière de l'école. Le chantier pourrait démarrer lors des prochains congés scolaires de la Toussaint.

Le stationnement aux abords immédiats de l'établissement (face à la route départementale et à l'entrée à droite sur l'espace vert) sera formellement interdit et sanctionné. Des dispositifs seront mis en place pour empêcher toute tentative de se garer à ces endroits. Le fléchage au sol (pour rappeler le sens de circulation sur le parking) a été repeint.

En outre, M. Becker, directeur de l'établissement, s'est porté volontaire pour mettre en place une action de communication Enfants vers Parents. L'idée émise par les élus, est de faire prendre conscience aux automobilistes, avec des mots et des dessins d'enfants, combien il est dangereux de se garer à certains endroits, et quelles peuvent en être les conséquences. Par ailleurs, la commune travaille depuis quelques mois sur le dispositif « Pédibus » déjà en fonctionnement dans deux communes mosellanes.

Une délégation conduite par Serge Savy, correspondant sécurité routière, s'est rendue à Spicheren pour étudier la possibilité de mettre cette action d'« École à pied » en application à Ham-sous-Varsberg. Les parents intéressés par cette opération sont priés de s'adresser à Serge Savy, conseiller municipal, ou à Michel Amella, adjoint chargé des Écoles.

Valentin Beck a ensuite informé son équipe que les travaux de création d'une place de marché et d'une zone de commémoration près de la mairie dureront jusqu'au 7 décembre et que ceux concernant la 1^{ère} tranche de la rue de l'église, devraient démarrer fin octobre / début novembre. La commission d'appel d'offres du Syndicat à vocation multiple de Boulay, maître d'œuvre de ce dernier projet, a sélectionné l'entreprise Colas. Le maire a également porté à la connaissance du CM que les dirigeants des supérettes Colryut ont renoncé à leur projet d'implantation d'un magasin rue de Lorraine. La promesse de vente du terrain réservé à cet effet, arrivera à son terme le 9 novembre prochain. Le maire a rappelé aussi qu'un terrain constructible de 6,24 ares est disponible dans le lotissement du château au tarif de 6500 € / l'are.



Les travaux de réfection de la rue de l'Église concernent trois cents mètres de voirie. Un nouvel éclairage public (câble enterré), un trottoir en enrobé, d'un côté, et un trottoir en matériaux naturels (perméables), de l'autre côté, sont prévus.

Enfin, il a indiqué qu'une réunion importante se déroulera en mairie de Ham le 21 octobre à 15h. Il sera question de l'éventualité de préserver et valoriser le Marais de la Heide. Seront réunis autour de la table des experts du Conseil général et du Conservatoire des sites lorrains, ainsi que les maires de Porcellette, Diesen et Ham, le tout en présence d'André Boucher, vice-président du Conseil Général de la Moselle et de Fabrice Boucher, conseiller général.

Conseil Municipal du 26 octobre

■ Communauté de communes du Warndt

La CCW projette de transformer l'actuelle bibliothèque en médiathèque intercommunale. Pour obtenir les aides financières conséquentes, il convenait aux communes de redéfinir le libellé de la compétence communautaire. La nouvelle définition « Équipement, gestion et entretien de la médiathèque » a été adoptée par le Conseil municipal, applicable à partir du 9 novembre 2009. La CCW souhaite également adhérer à « l'Eurodistrict SaarMoselle », un groupement européen de coopération territoriale (GECT). Cet instrument de coopération mis en place par le Parlement européen et le Conseil en juillet 2006 - doté de la personnalité juridique - a pour vocation principale de faciliter et promouvoir la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale.

Le Conseil municipal a donné un avis favorable à l'adhésion de la CCW à ce syndicat mixte qui réunit, côté allemand, le Régional Verband Saarbrücken (335 786 habitants) et, côté français, les Communautés de communes ou d'agglomération du Pays de l'Albe et des Lacs, de Sarreguemines Confluences, de Forbach Porte de France, de Freyming-Merlebach, du Pays Naborien, du District Urbain de Faulquemont et du Warndt (266 865 habitants).

■ Encassement

Le Conseil municipal a accepté de la CIADE une ristourne de 680 € sur sa police d'assurance multirisque de l'année écoulée, ainsi qu'un chèque de 7342 € du Conseil de fabrique pour sa participation aux travaux de réfection de l'église St-Lambert (bâtons de cloche et toiture).

■ Subventions

Le conseil a accordé une subvention de 228 € à l'ASBH (Association d'action sociale et sportive du bassin houiller) et 30 € au Club handicap Amitié de Metz pour s'être occupé de plusieurs enfants et d'une personne à mobilité réduite de la localité.

■ Gymnase

Vu les demandes grandissantes d'occupation du gymnase municipal, la commune a décidé de mettre en place un règlement approprié. Ainsi, le local sera, à titre exceptionnel, mis à disposition gratuitement aux associations locales, une fois par an. À partir de la seconde fois, une participation aux frais de fonctionnement de 100 € sera réclamée. Condition: la manifestation devra avoir un caractère sportif.

■ Enquête publique

Le Conseil municipal a donné un avis favorable au projet d'implantation d'une usine de fabrication de plaquettes de silicium sur le site de Vernejoul à Porcellette (Composite Park). Quelques réserves ont néanmoins été émises sur un certain nombre de points (poussière, trafic routier, bruit et pollution visuelle). Une recommandation toute particulière a été énoncée quant aux rejets polluants que cette usine pourrait occasionner « pour lesquels une étude devra être réalisée en vue d'éviter toute pollution de l'écosystème ». La commune de Ham-sous-Varsberg est entourée de zones humides ; une ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) - dans laquelle se situe le Marais de la Heide en cours d'étude de faisabilité de préservation et de valorisation - a été répertoriée au niveau national. La commune de Ham compte bien conserver ce patrimoine naturel.

■ Motion

Considérant que la Moselle est peuplée d'1 million d'habitants, pesant à elle seule plus de 50 % de la richesse économique régionale et fournissant plus de 50 % des emplois salariés lorrains, le Conseil municipal de Ham-sous-Varsberg a déposé une motion visant à ce que soit pris en considération ce rôle de locomotive économique du territoire mosellan pour que la future Chambre de Commerce et d'Industrie de Lorraine soit localisée à Metz.

■ Divers

Avant de clore la réunion, le maire a porté à la connaissance du CM toute une série d'informations.

La locomotive et sa berline ont été déplacées des abords de la mairie (actuellement en travaux) vers l'espace vert situé derrière l'église.

Le chantier Place de la mairie avance bon train, tandis que les travaux de rénovation de la rue de l'Église ont commencé le 3 novembre. L'étude de faisabilité de préservation et de valorisation du Marais de la Heide se poursuit.

Une seconde réunion a eu lieu à la mairie de Ham fin octobre avec, autour de la table, les maires de Porcellette, Diesen et Ham, accompagnés de leurs conseillers généraux respectifs.

Valentin Beck a également fait un point sur l'élaboration du Plan d'urbanisme en cours. Il a rappelé la stratégie de la commune qui consiste à accueillir de nouveaux habitants sans pour autant augmenter la voirie.

En effet, les 17 km de voirie existante « plombent » les finances de la seconde commune du Warndt (2797 habitants) qui, de surcroît, emploie quinze agents communaux et doit entretenir des structures sportives et éducatives dignes d'une ville de plus de 3000 habitants.

« Pour tendre vers une santé financière plus saine, nous avons d'ores et déjà réalisé des économies de structure, augmenté les taux d'imposition en 2008 et en 2009, maintenu un bon niveau d'investissement pour bénéficier du FCTVA (pour rendre la ville plus attractive) et, plus récemment, entrepris une valorisation de notre patrimoine immobilier. Désormais nous comptons accroître - doucement et prudemment - le nombre d'habitants. Les spécialistes du PLU qui nous conseillent, estiment nos « dents creuses » à 9 hectares, soit un potentiel de 600 à 1200 personnes supplémentaires. L'objectif n'est pas de faire de Ham une ville de grande importance ; nous voulons simplement adapter le nombre d'habitants aux structures existantes. C'est une question d'équilibre », a notamment indiqué le nouveau maire.

Conseil Municipal du 7 décembre

■ Loyers communaux

Le CM décide d'augmenter les loyers communaux de 0,32 % à compter du 1^{er} janvier 2010 selon l'indice de référence des loyers.

■ Logements de fonction

Tous les logements communaux de Ham-sous-Varsberg sont des logements de fonction réservés aux instituteurs. Les professeurs d'écoles ne bénéficiant plus de cet avantage en nature, il est proposé au CM d'autoriser le maire à solliciter M. le Préfet pour envisager la désaffectation des 15 logements des écoles des Genêts et des P'tits loups, de la mairie et de l'immeuble du stade rue de Creutzwald. L'objectif est de valoriser au mieux le patrimoine immobilier de la commune.

■ Attribution de 2 logements

Le CM décide d'attribuer le logement n° 5 D rue de Creutzwald (immeuble du stade) à Marie-France Carme et à ses enfants à compter du 1^{er} décembre. Le loyer mensuel est fixé à 330 €. Le logement n° 5 A (plus petit) a été attribué à Jessica Dohr et à sa fille à compter du 1^{er} décembre pour un loyer mensuel de 300 €. Ces deux logements ont fait l'objet d'une rénovation complète.

■ Subventions aux associations hamoises

Une subvention de 6250 € a été accordée aux associations locales. Ce chiffre est en légère progression. Les montants respectifs ont été définis selon plusieurs critères. Une commission spéciale a été constituée pour favoriser une bonne cohérence entre les chiffres et un maximum de transparence.

Amis de Lussac : 600 €
Anciens combattants : 150 €
Billard club : 60 €
Budo Kay (Arts martiaux) : 1120 €
Chorale Ste Cécile : 340 €
Club cynophile (chiens) : 350 €
Epargne Les Sans sous : 60 €
Epargne Les Fauchés : 60 €
Football club : 600 € (+ 1500 € obtenus en août)
Interassociation : 60 €
Joyeuses rencontres : 340 €
Les Gueules noires (motos) : 330 €
Lutins festifs : 60 €
Mineurs et travailleurs : 370 €
Nanos : 120 €
Radio amateurs : 60 €
Supporters club FC Metz de Ham et du Warndt : 100 €
Tennis- ASGH : 1140 €
Union nationale des Paras de Ham : 330 €

■ Subventions spéciales

Une subvention de 650 euros a été accordée comme tous les ans à l'association Ecole mixte des Genêts (USEP). La batterie Fanfare de Creutzwald bénéficie d'une subvention spéciale de 40 euros en compensation de frais liés à sa participation à la cérémonie du 11 novembre et, l'UNP de Ham, une subvention spéciale de 250 euros en remboursement de frais occasionnés lors du déplacement de la locomotive de la place du marché, vers l'espace vert derrière l'église.

■ Enquête publique

Le CM a donné un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation présentée par l'entreprise Lormafer de Creutzwald (installation classée). L'enquête publique est en cours depuis le 16 novembre jusqu'au 17 décembre 2009. La Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) a elle aussi donné son aval.

■ Motion

Considérant notamment que la commune doit rester la cellule de base de la démocratie et un échelon de proximité, que l'intercommunalité ne doit pas devenir le vecteur de la disparition des communes mais demeurer un outil de coopération permettant de faire à plusieurs ce que l'on ne peut faire seul et que toute réforme fiscale ne devra en aucun cas réduire les ressources de la commune, le CM de Ham-sous-Varsberg a déposé une motion contre le projet de réforme gouvernemental qui pourrait menacer l'avenir des communes rurales.

■ Divers

Le maire a informé le CM que le club canin, présidé par Jean-Claude Filler, souhaite occuper une parcelle de terrain communal supplémentaire dans le prolongement de son terrain d'entraînement. Le 1^{er} magistrat a également fait un compte rendu de la réunion qui s'est déroulée en mairie avec des représentants de la DRIRE et du BRGM le 13 novembre et qui a permis de mieux comprendre la situation de la commune face aux risques éventuels liés à la remontée de l'eau dans les galeries de La Houve. Les contrôles piézométriques réguliers démontrent que le risque est minime, voire inexistant. Une station de relevage n'est pas nécessaire derrière la mairie. La nappe alluviale de la Bisten est davantage proche des caves. L'Etat mettra en place des mesures compensatoires en cas de nécessité.



Le club canin souhaite étendre son terrain d'entraînement.

Commissions et délégations

1-FINANCES

Président rapporteur : **Denis Bayart.**

Membres élus : Luc Robinet, Alexandra Hilt, Christophe Rondini, Valentin Beck, Henri Jager, Nadine Maillard, Michel Amella, Sandro Meneghin, Didier Lallemand.

2-AFFAIRES SOCIALES, CULTURELLES ET SPORTIVES

Président rapporteur : **Jean-Marc Lancelot.**

Membres élus : Josiane Gambs, Cathy Farruggia, Nadine Maillard, René Michèle, Henri Jager, Gilles Muller, Alain Wagner.

Membres nommés : Roger Filler, François Scherer, Urbain Weiten, Alphonse Puma, Fabrice De Moura Alves, Christiane Gambs, Jean Denis Stahl, Josiane Beck, Denis Carmagnani.

3-URBANISME, CADASTRE

Président rapporteur : **Denis Bayart**

Membres élus : Henri Jager, David Gapski, Nadine Maillard, Serge Savy, Alain Wagner, Gilles Muller, Daniel Schmitt, Valentin Beck, Michel Amella, Sandro Meneghin, Didier Lallemand
Membre nommé : Salvatore Farruggia

4-SÉCURITÉ

Président rapporteur : **Henry Jager**

Membres élus : Denis Bayart, David Gapski, Serge Savy, Alain Wagner, Gilles Muller, Daniel Schmitt, Valentin Beck, Michel Amella, Sandro Meneghin, Didier Lallemand
Membres nommés : Salvatore Farruggia, Gérard Gonthier, Yves Gigney

5-VIE ASSOCIATIVE, FÊTES, CÉRÉMONIES, CADRE DE VIE, ÂÎNÉS

Président rapporteur : **Nadine Maillard.**

Membres élus : Henri Jager, Dominique Triest, Cathy Rabelle, Joëlle Carmagnani, Didier Lallemand.
Membres nommés : Joseph Rondini, Stéphane Lewandowski, Joseph Reslinger, Anne Karine Savy, Jean Denis Stahl, Alphonse Puma, Jean-Marc Dorkel.

6-TRAVAUX, CIMETIÈRE, FORÊT ET ENVIRONNEMENT

Président rapporteur : **Henri Jager.**

Membres élus : Daniel Schmitt, Jean-Luc Kopp, Alain Wagner, Gilles Muller, Christophe Rondini, David Gapski, René Michèle, Valentin Beck, Denis Bayart, Nadine Maillard, Sandro Meneghin, Didier Lallemand.
Membres nommés : Roland Schmitt, Antonio Falzone, Laurent Jager, Raymond Karrenbauer, Jean Claude Andolfi, Fabrice De Moura Alves, Alphonse Robert Muller, Philippe Grasmuck.

7-COMMUNICATION

Président rapporteur : **Valentin Beck.**

Membres élus : Michel Amella, Alain Wagner, Henri Jager, Jean-Marc Lancelot, Luc Robinet, Cathy Farruggia, Sandro Meneghin, Serge Savy.
Membres nommés : Joseph Rondini, Denis Carmagnani, Gérard Gonthier, Joseph Reslinger.

8-ADJUDICATION, APPEL D'OFFRES

Président rapporteur :

Valentin Beck (Président)

Denis Bayart (représentant du président)

Titulaires élus : Denis Bayart, Luc Robinet, David Gapski.

Suppléants : Nadine Maillard, Jean-Marc Lancelot, Dominique Triest.

9-CCAS

Président rapporteur :

Valentin Beck

Jean-Marc Lancelot

(représentant du président)

Membres élus : Josiane Gambs, Henri Jager, Alexandra Hilt, Cathy Rabelle, Joëlle Carmagnani, Denis Bayart, René Michèle, Nadine Maillard, Sandro Meneghin, Didier Lallemand.
Membres nommés : Hélène Reslinger, Christiane Gambs, François Scherer, Marie-France Carme, Sylvie Metzger, Marcelle Fétique, Yves Gigney.

10-JEUNES

Président rapporteur : **Michel Amella.**

Membres élus : Henri Jager, Joëlle Carmagnani, Alain Wagner, Serge Savy, Gilles Muller.

Membres nommés : Fabrice Burtin, Ludovic Faroult, Jean-Marc Dorkel, Victor Robinet.

11-ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS

Président rapporteur : **Jean-Marc Lancelot**

Membres élus : Josiane Gambs, Joëlle Carmagnani, Dominique Triest, Gilles Muller.
Membres nommés : Marie-France Carme, Jennifer Gapski, Christiane Gambs, Anne Karine Savy, Rodolphe Deger.

12-AFFAIRES SCOLAIRES

Président rapporteur : **Michel Amella.**

Membres élus : Nadine Maillard, Cathy Farruggia, Alain Wagner, Josiane Gambs, Henri Jager, Jean-Luc Kopp.
Membres nommés : Sibille Froehlich, Christiane Timmer, Nathalie Cuttita, Sandra Reslinger, Cynthia Hoffmann, Vanessa Rayer, Sabine Sobolsky, Michel Rollin, Jennifer Gapski, Magali Jager, Nathalie Leцерf, Maude Charpentier.

13-IMPÔTS DIRECTS

Président rapporteur : **Valentin Beck.**

Commissaires titulaires :

Guy Geronimus (à Coume), Daniel Schwartz (propriétaire forestier), Denis Bayart, Jean-Marc Lancelot, Dominique Triest, Alexandra Hilt, Valentin Beck, Daniel Schmitt.

Commissaires Suppléants :

Astrid Ponsin (à Betting Les Saint-Avold), Michel Nimeskern, Bertrand Schreiner, Hélène Reslinger, Jean-Luc Kopp, Pascal Fétique, Sandro Meneghin, Nadine Maillard.

Communauté de communes du Warndt

Délégués : **Valentin Beck (Vice-Président)**, Denis Bayart, Henri Jager.

Suppléants :

Nadine Maillard, Jean-Marc Lancelot, Michel Amella.

SIVOS (Syndicat Intercommunal à vocation simple)

Délégués : **Valentin Beck (Président)**, Michel Amella.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX (SIE)

Délégués : **Henri Jager, David Gapski.**
Suppléant : Christophe Rondini.

SMIASB (Syndicat Mixte Intercommunal d'Assainissement Sud de la Bisten)

Le SMIASB réunit Ham sous Varsberg, Varsberg, Diesen, Porcellette, Guerting et Bisten.

Délégués titulaires : **Valentin Beck (Vice-Président)** et **Henri Jager.**

Suppléants : David Gapski, Christophe Rondini.

SMVT

(Syndicat Mixte à Vocation Touristique du Pays de la Nied)

Délégué titulaire : **Nadine Maillard.**
Suppléant : Jean-Marc Lancelot.

SIVOM VRD (Voirie)

Délégués titulaires : **Henri Jager (Vice-Président)** et **Denis Bayart.**
Suppléant : David Gapski.

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES DE LA CCW

Nadine Maillard, Jean-Marc Lancelot, Michel Amella

RÉGISSEUR DE RECETTES POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE ET L'ANIMATION ESTIVALE

Denis Bayart et Jean-Marc Lancelot

(adjoint au Régisseur).

CONSEILLER EN CHARGE DES QUESTIONS DE DÉFENSE

Jean-Luc Kopp

CORRESPONDANT COMMUNAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Serge Savy

CORRESPONDANT COMMUNAL COMMISSION LOGEMENT NÉOLIA

Henri Jager

CORRESPONDANT COMMUNAL CONSEIL SYNDICAL FLUVIAL DE LA BISTEN

Guido Bouter

CORRESPONDANT COMMUNAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE PANDÉMIE GRIPPALE

Alain Wagner

RÉGISSEURS DE RECETTE POUR LE MARCHÉ

Délégué titulaire : **Denis Bayart**
Suppléant :

René Michèle, Joëlle Carmagnani.

Situation actuelle

Ham-sous-Varsberg compte 2 797 habitants et emploie 15 salariés. L'entretien de ses 17 km de voirie et de ses équipements sportifs et éducatifs – dignes d'une ville de plus de 3 000 habitants – pèse lourdement sur les finances de la commune. Pour tendre vers une santé financière plus saine, la commune a d'ores et déjà réalisé des économies de structure, augmenté raisonnablement les taux d'imposition en 2008 et en 2009 et, plus récemment, entrepris une valorisation de son patrimoine immobilier. Elle a malgré tout, maintenu un bon niveau d'investissement pour rendre la ville plus attractive sans contracter de nouveaux emprunts.

Perspectives

La commune compte accroître, doucement et prudemment, le nombre de ses habitants. Les spécialistes en urbanisme, estiment les surfaces à bâtir – sans augmentation de la voirie – à 9 hectares, soit un potentiel de 600 à 1 200 personnes supplémentaires. L'objectif de l'équipe municipale n'est pas de faire de Ham-sous-Varsberg une grande ville ; elle souhaite simplement adapter le nombre d'habitants aux structures existantes. C'est une question d'équilibre !

Compte administratif 2008

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	232 594 €
Charges de personnel	396 482 €
Autres charges de gestion courante	96 387 €
Charges financières	34 157 €
Opération d'ordre de section à section	0 €
Dépenses de l'exercice	759 620 €

Recettes de fonctionnement	
Atténuation de charge	8 263 €
Ventes de produits	74 599 €
Impôts et taxes	314 594 €
Dotations, subventions, participations	489 155 €
Autres produits de gestion courante	40 946 €
Produits exceptionnels	1 405 €
Recettes de l'exercice	928 962 €
Excédent de fonctionnement	169 342 €

Dépenses d'investissement	
Opérations d'équipement	164 808 €
Emprunts et dettes	103 782 €
Dépenses de l'exercice	268 590 €

Recettes d'investissement	
Subventions d'investissement	159 326 €
Dotations fonds et réserves	53 580 €
Affectation N-1	185 467 €
Opérations d'ordre entre sections	0 €
Excédent d'investissement reporté	113 669 €
Recettes de l'exercice	512 042 €
Excédent d'investissement	243 452 €

Excédent global de l'exercice 2008 : 412 794 €

Budget prévisionnel 2009

Dépenses de fonctionnement : 951 140 €

Fournitures, services	254 580 €
Frais de personnel	449 100 €
Charges de gestion courantes	83 500 €
Charges financières	31 150 €
Charges exceptionnelles	41 150 €
Virement à l'investissement	91 660 €

Recettes de fonctionnement : 951 140 €

Produits des services	53 100 €
Impôts et taxes	331 350 €
Subventions et autres produits	523 640 €
Produits exceptionnels	43 050 €

Dépenses d'investissement : 828 100 €

Opérations	743 600 €
Remboursements d'emprunts	84 500 €

Recettes d'investissement : 828 100 €

Subventions	190 948 €
Dotations, réserves	285 283 €
Excédent d'investissement reporté	243 453 €
Produit des cessions d'immobilisations	16 756 €
Virement du fonctionnement	91 660 €

Événements de l'année

■ Noël des animaux : 6 245 euros collectés



Les bénévoles et les organisateurs du Noël des Animaux 2008 se sont réunis autour du maire pour marquer leur succès et pour remettre le chèque de 6 245 € à la SPA de Forbach

Nouveau record pour l'équipe des bénévoles conduite par Patricia et Jean-Claude Dohr, parrainée par les « Gueules Noires » : ils ont réussi leur Noël des animaux version 2008 avec faste puisqu'ils ont récolté 6 245 € au profit de la SPA. Cette année la commune de Ham leur a mis à disposition la cour de l'école Anne-Frank (toilettes comprises).

Cela a manifestement apporté un plus à l'événement : les visiteurs se sont attardés davantage sur le site. Patricia Dohr a longuement remercié la municipalité à ce sujet. La petite manifestation qui a démarré il y a 8 ans dans le garage de « Chocky » a fait son bout de chemin. La somme reversée à la SPA à l'époque n'était que de 376, 55 €.

■ Fête des Aînés

La municipalité accorde de la considération à ses aînés

Le repas des Aînés de l'année 2008, s'est déroulé pour des raisons de confort, dans la Salle pour Tous, mise à disposition gracieusement par la commune de Varsberg, dans le cadre des bonnes relations de voisinage. Des bus ont été spécialement affrétés pour les personnes sans moyens de locomotion. Les quelque 240 personnes, qui ont répondu à l'invitation de la municipalité, ont passé un moment agréable.

Le déjeuner était agrémenté de musique, chants et danse. Le service - ainsi que la décoration - ont été assurés par les bénévoles du Conseil Municipal et de la Commission des Fêtes (et leurs conjoints) managés par Nadine Maillard. Des chocolats ont été offerts à chaque aîné, présent ou non. L'opération d'un coût de 10 000 €, a permis de rendre hommage aux Hamois et Hamois de plus de 67 ans, en leur apportant la considération qu'ils méritent.

André Boucher, vice-président du Conseil Général, et son épouse, ainsi que l'abbé Thomen ont honoré de leur présence ce chaleureux banquet de fin d'année.



■ 15 convois exceptionnels à Ham

Pas moins de quinze convois exceptionnels à destination du chantier de la Centrale Émile Huchet sont passés par notre commune, de novembre 2008 à février 2009. Ils ont tous emprunté le carrefour près de la mairie. Quelquefois, il était nécessaire de relever les réseaux aériens avec des perches.

Le convoi du 3 février a occasionné une coupure de courant lors de son passage dans la rue de Porcellette, du fait de sa hauteur : 7,25 mètres.



TAXI KIN Serge

Transport de Malades

Tél. 03 87 93 00 41
Port. : 06 07 64 61 25

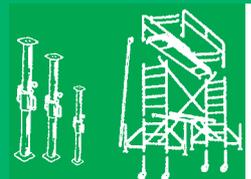
23 rue de Ham - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG
57150 CREUTZWALD

Sté Elio FABINI LOCA VENTE

Location et vente de matériel pour le bâtiment
ELFA SERVICES (Aides diverses)

3, rue de Brest
(derrière la pharmacie)
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 03 87 93 06 05
Fax 03 87 93 12 97

Sarl au capital de 13 000 a



■ Flair s'est installé à Ham avec l'aide du Conseil Général

Parce qu'il se trouvait à l'étroit à Creutzwald, le salon de toilettage pour chiens et chats Flair s'est implanté à Ham-sous-Varsberg avec l'aide du Conseil Général de la Moselle et avec l'appui du service économique de la Communauté de communes du Warndt.

« Nous avons besoin d'espace pour créer – en plus de la boutique de toilettage – une pension familiale pour chiens et chats avec une partie élevage », explique Serge Draginc, le responsable de Flair, diplômé d'un Brevet de Compagnon. L'entreprise familiale a bénéficié du soutien financier du Conseil Général de la Moselle dans le cadre de l'Amicape (Aide mosellane à l'investissement des commerçants, artisans et petites entreprises). Il s'agit d'une aide directe à destination des structures de moins de 20 salariés ayant des projets d'investissement. « Cette subvention est arrivée au bon moment » note le toiletteur hamois qui a investi 300 000 € (habitation comprise) à Ham.

Avec son épouse, diplômée d'un certificat de capacité d'élevage, Serge Draginc propose un service complet : toilettage, boutique, vente de chiots et chatons, élevage, pension. « À part vétérinaire, nous assurons tout », lance le responsable de l'entreprise qui se dit non touché par la crise et qui vient d'investir dans un parc grillagé pour laisser courir les animaux en toute « liberté » à côté de sa boutique.



Une délégation du Conseil Général, composée des trois vice-présidents du Conseil Général de l'Arrondissement de Boulay (François Lavergne, André Boucher et Clément Larcher) s'est rendue à Ham-sous-Varsberg le 10 février pour remettre un chèque de 10 000 €, en présence du maire Armand Gambs et de Valentin Beck, vice-président de la CCW

■ Ham, 1^{ère} ville de Moselle à lancer un PLU vert



Première réunion d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme du 2 avril.

Ham-sous-Varsberg est la première commune de Moselle (et la seconde en Lorraine) à élaborer un PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec une AEU (Approche environnementale de l'urbanisme). L'AEU est complémentaire au PLU ; elle prend en compte le déplacement des personnes, la qualité de l'eau, la biodiversité, le bruit, l'énergie, le paysage, les formes urbaines, le patrimoine historique et culturel de la commune.

Vingt-quatre réunions (dont des réunions publiques) sont nécessaires pour l'élaborer. Elles sont animées par un groupement de bureaux d'études (OTE Ingénierie + Territoires Durables et Conseils) sélectionné par la commission d'Appel d'Offres municipale.

Autour de la table : les membres de la commission Urbanisme présidée par Denis Bayart, ainsi que le maire. Certaines réunions se déroulent en présence de Patrick Marchand de la DDE (Direction du Développement de l'Équipement) en tant que conseiller de la commune, mais aussi d'intervenants extérieurs (l'Ademe, la Région Lorraine, la Police de l'Eau...)

■ Communion



Communion à Ham le 10 mai 2009.

■ Ham-sous-Varsberg en deuil

Un an jour pour jour après son installation à la tête du conseil municipal, Armand Gambs est décédé dimanche 22 mars à 21h30 à l'âge de 57 ans à la suite d'un cancer fulgurant à l'hôpital Claude Bernard de Metz.

Son courage, sa volonté, l'aide médicale n'ont pas suffi à terrasser le terrible mal qui l'a rongé. Armand Gambs incarnait le dynamisme, l'union, la convivialité, l'avenir, la fraîcheur de vivre. La ville entière est encore sous le choc. Tête de la liste « Ham redynamisé », Armand Gambs avait gagné les élections haut la main en 2008. « Un raz de marée » avait-on dit à l'époque. Son programme a été suivi d'effets dès les premiers mois : création d'un marché, mise en place d'actions de communication (site Internet, code de bonne conduite, réunion de quartier, photothèque,...), lancement d'un réseau d'entraide sociale, embellissement et animation de la commune, lancement d'un Plan local d'urbanisme, réfection de logements communaux,... Armand Gambs avait été nommé fin 2008 conseiller suppléant au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale à Paris (le seul de Moselle). Il présidait le Sivos (Syndicat Intercommunal à vocation simple) du collège Bergpfad. Il était vice-président du SMIASB (Syndicat mixte intercommunal d'assainissement de la vallée de la Bisten), conseiller à la Communauté de Communes du Warndt, membre du bureau du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) de la vallée de la Rosselle et membre de la commission d'attribution de la DGE. Armand Gambs aimait ses concitoyens ; il était à leur écoute et savait répondre à leurs attentes. Il s'était entouré d'adjoints qu'ils considéraient comme ses amis, ses « bras droits » ; jamais une décision n'avait été prise sans eux. Les conseillers étaient eux aussi bien considérés ; ils participaient à tour de rôle aux réunions hebdomadaires des adjoints.



Événements de l'année

■ 3^e récupérateur d'eau de pluie



Dans le cadre du développement durable, le personnel des services techniques de Ham-sous-Varsberg a installé un troisième récupérateur d'eau de pluie (330 litres) derrière la morgue. Il permettra de faire des économies d'eau, de faire un geste en faveur de l'environnement et de faciliter l'arrosage des tombes du côté Ouest du cimetière.

De surcroît, il remplace l'ancienne fontaine dont la tuyauterie était défectueuse.

Jacky Dohr devant le récupérateur type colonne romaine, se confondant avec l'architecture de la morgue.

■ Les crécelleurs hamois sur TF1

Les actions de communication – et plus particulièrement la relation presse – portent leurs fruits. Une équipe de journalistes de TF1 a été « accrochée » pour venir réaliser un reportage à Ham-sous-Varsberg. Elle est venue filmer à deux reprises les servants de messe lors de l'office du soir (jeudi avant Pâques) et les crécelleurs dans les rues de la ville le lendemain. Le reportage a été diffusé au « 13 heures » de TF1 le vendredi saint pour illustrer les fêtes de Pâques. La vidéo est visible sur le site Internet de la commune :

www.hamsousvarsberg.fr



Les crécelleurs sont devenus rares en France.

■ La nouvelle équipe municipale



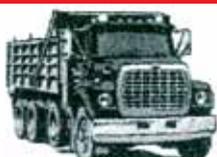
Le conseil municipal lors de la séance du 7 décembre.

Ets BERTRAND GEORGES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET TERRASSEMENT

38, RUE DE LA GARE

57880 HAM-sous-VARSBERG



Tél. 03 87 93 06 15
Fax 03 87 82 10 25

■ Près de 5000 euros accordés aux personnes en difficultés de Ham

L'action sociale de Ham-sous-Varsberg - à travers son CCAS (Centre communal d'action sociale) - a accordé 4873,44 € d'aide alimentaire en 2008 à des personnes en difficulté de la municipalité à laquelle s'ajoutent les actions du RES (Réseau d'entraide sociale) et d'autres bénévoles (exemple : les repas offerts par le restaurant Debussy pour Noël).

Le compte administratif du CCAS, avec son excédent de clôture de 3493,04 € a été présenté à ses membres fin mars. Il a été adopté à l'unanimité comme le compte de gestion (validé par le percepteur). Le budget primitif, c'est-à-dire le budget prévisionnel pour 2009, s'équilibre à 7860 €. L'aide accordée en 2009 devait atteindre 5000 €.

Le CCAS a décidé de constituer une Régie de Recettes, destinée à encaisser les dons et autres libéralités reçus au profit du CCAS.

■ Ham-sous-Varsberg, ville patriotique

On se serait cru dans une ville de garnison samedi 9 mai à Ham-sous-Varsberg, tellement il y avait d'uniformes aux abords de la mairie et du monument aux morts. Onze porte-drapeaux, une bonne douzaine d'Officiers et Sous-officiers de Réserve de Boulay et Forbach, les Anciens combattants de la commune menés par François Urbays, tous les membres de l'Union nationale des parachutistes locale présidés par Jean-François Filler, les sapeurs-pompiers de Creutzwald, les membres de la société des mineurs en uniforme d'Alphonse Muller, les élus de la commune sous la conduite de leur premier adjoint et de nombreux présidents d'associations et des élus honoraires se sont donnés rendez-vous pour commémorer le 64^e anniversaire de l'armistice de 1945 et le 55^e anniversaire de la bataille de Dien Biên Phu du 7 mai 1954. Étaient présents à la cérémonie : André Boucher, vice-président du Conseil général, Jean-Paul Dastillung, président de la CCW et Sir Benno Niedzielski, président de l'association France-Etats-Unis Saint-Avold Lorraine (Benno Niedzielski a été anobli par la Reine d'Angleterre en tant que héros national durant la dernière guerre aux commandes de son avion). La cérémonie patriotique a été rehaussée par une forte participation des habitants.

Après la levée des couleurs aux sons du tambour et de la trompette, le Maître de cérémonie militaire - l'adjudant chef Guillaume Jaennert - a rappelé les phases les plus importantes de la bataille de Dien Biên Phu. Sur un total de 16544 hommes, seuls 3200 survécurent. Jean-François Filler, président de l'UNP de Ham-sous-Varsberg et environs a lu la prière des parachutistes et Guillaume a récité le beau poème de Victor Hugo Le chant du Crépuscule. Puis Valentin Beck a lu le message du 8 mai du Ministre des Anciens combattants. Après un dépôt de gerbes par la Municipalité, les Anciens combattants et l'UNP, une minute de silence a été observée. Après la sonnerie aux morts, la Marseillaise a été chantée par les participants. Autres moments émouvants : les participants se sont rendus sur la tombe d'Armand Gambs décédé en mars dernier, pour lui rendre hommage ; l'adjudant Chef Guillaume Jaennert l'a cité à l'Ordre de l'Union Nationale des parachutistes de Ham-sous-Varsberg avant de s'arrêter sur celle de Gabriel Wypart, sergent parachutiste décédé au cours d'une manœuvre, pour un dépôt de gerbe et la prière des parachutistes.



Puis tous les participants ont défilé vers la mairie ; les parachutistes ont entonné leur traditionnel chant. Tout le monde s'est ensuite retrouvé au vin d'honneur servi par les membres de la commission des fêtes présidée par Nadine Maillard. M. André Boucher a félicité les personnes qui ont participé nombreuses à cette cérémonie patriotique, témoignant leur respect et leur reconnaissance pour tous ceux qui ont donné leur vie pour la liberté. Il a notamment indiqué qu'il a toujours beaucoup de plaisir à se rendre à Ham-sous-Varsberg car dans cette commune règne une véritable ambiance de solidarité, de tradition et de patriotisme ».

M. Boucher a également fait l'éloge du maire Armand Gambs, dont tous les Hamois garderont le souvenir d'un homme souriant à l'écoute de ses concitoyens.

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 et de la bataille de Dien Biên Phu du 7 mai 1954 constitue un grand événement patriotique à Ham-sous-Varsberg.

■ 4 diplômés et 1 médaillé

Dans la continuité de la commémoration du « 8 mai », une cérémonie civile s'est déroulée devant la mairie. Charles Kosmac s'est vu remettre la médaille de la Jeunesse et des Sports sous les yeux des autorités présentes dont notamment André Boucher, vice-Président du Conseil Général de la Moselle. La médaille lui a été remise par Robert Wilhelm, animateur du Cercle 3 du comité 57 au nom du Ministre de la Jeunesse et des Sports.

Quatre Lauréats sportifs, pour services rendus au sport, à la culture et à la vie associative, ont également été attribués à la commune de Ham-sous-Varsberg et à trois membres de l'Union Nationale des Parachutistes locale : Jean-Luc Kopp, Jean-Marie Bourgel et Christian Hochard. Toutes nos félicitations !



Charles Kosmac a été particulièrement à l'honneur le 9 mai 2009.

■ Démocratie participative autour d'un projet immobilier



Dix-sept personnes ont répondu à l'appel de la municipalité le 27 mai pour assister à une réunion d'information en mairie sur le projet de construction de deux résidences d'habitation rue de Creutzwald. M. Satos, promoteur de ce projet de 12 logements proposés à la vente, a répondu à toutes les questions de l'assistance en présence du maire, de quatre adjoints, d'un conseiller municipal et d'un membre de la commission Communication. La grande majorité des personnes était satisfaite de ces deux heures de démocratie proposées par le 1^{er} Magistrat de la ville, même si toutes les revendications ne pourront pas être suivies d'effet. Des mesures compensatoires seront mises en œuvre. Quant à l'enquête publique officielle menée par le Commissaire enquêteur Joël Baptiste durant un mois, elle s'est achevée le 29 mai sans que ce dernier n'ait signifié de condition à la réalisation de ces ouvrages. Le cahier des doléances - qui comporte les écrits d'une dizaine de personnes - a été consulté par les services de la Préfecture. Le Conseil municipal a ensuite donné le feu vert pour lancer les travaux. Augmenter le nombre d'habitants est une des priorités de la municipalité qui a besoin de ressources supplémentaires pour mener à bien ses projets.



■ Janine et Alphonse Muller ont tiré leur révérence

Janine et Alphonse Muller ont décidé d'arrêter leur activité de correspondants locaux du Républicain Lorrain à Ham-sous-Varsberg. Le maire Valentin Beck et ses adjoints Denis Bayart et Henri Jager se sont déplacés à leur domicile pour marquer l'événement. « Vous avez durant 20 ans hissé haut les couleurs de notre commune en faisant publier dans le RL quelque 15 000 articles. Vous n'avez pas compté vos heures et votre disponibilité était très appréciée. Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une excellente et méritée retraite », a notamment déclaré le maire.

Une délégation municipale s'est rendue au domicile des Muller pour leur souhaiter une bonne retraite.

■ Le Sous-Préfet en visite officielle dans la commune

En visite officielle à Ham-sous-Varsberg, Jacques Goury, sous-préfet de Boulay, a rencontré une équipe municipale dynamique, pleine d'entrain et bien soutenue par la population. La stratégie de développement de la commune, présentée par le maire et ses adjoints, a convaincu le représentant de l'État qui l'a qualifiée de « complète et exemplaire ».

« Aide-toi et le ciel t'aidera ! » C'est sur ce principe de base que s'est appuyé le maire de Ham-sous-Varsberg pour présenter la commune au Sous-Préfet de Boulay, vendredi, devant ses adjoints, le secrétaire de mairie et le chef du service technique. « Nous avons certes des difficultés liées à la présence de 17 kilomètres de voirie (qui « plombe » les finances de la commune), à des effectifs en personnel élevés (+ de 50 % du budget), aux nombreux équipements éducatifs et sportifs à entretenir et aux 776 000 € d'emprunts (capital + intérêts) restant à rembourser, ... mais nous ne nous apitoyons pas sur notre sort sans réagir ». Pour appuyer ces propos, Valentin Beck a énuméré les mesures prises par le Conseil municipal depuis son élection en 2008 pour réaliser des économies de structure et augmenter coûte que coûte les ressources de la seconde commune du Canton de Boulay : réactualisation des taux d'imposition, valorisation optimale des logements et terrains communaux, économie de chauffage, révision des contrats de téléphonie, d'Internet et d'assurance, élaboration d'un PLU pour favoriser et structurer la venue de nouveaux habitants, installation de cinq récupérateurs d'eau de pluie, création d'une place du marché pour redynamiser le commerce de proximité, révision des tarifs de prestations de service et adhésion au FCTVA grâce au maintien d'un bon niveau de d'investissement.

9 hectares de dents creuses

Nichée dans un écrin naturel verdoyant, parsemé de cours d'eau et d'étangs, Ham-sous-Varsberg est une petite ville verte qui gagne à être connue. Les professionnels lui prédisent un accroissement de la population dans les années à venir. En effet, la seconde ville de la communauté de commune du Warndt, qui comporte 36 entreprises et commerces, 6 professions libérales et 27 associations, a des atouts de séduction : il y a



La salle socioculturelle a été l'un des lieux stratégiques inscrit sur le parcours du représentant de l'État

des places à bâtir à des tarifs raisonnables, un tissu associatif en bonne santé, une bonne continuité scolaire de la maternelle au collège, une équipe municipale dynamique et entreprenante.

Les experts, qui travaillent actuellement sur le PLU, estiment les « dents creuses » à 9 hectares. Ainsi, il y aurait de la place pour 600 à 1 200 habitants supplémentaires.

Alors, plutôt que de miser sur l'implantation d'entreprises, la stratégie de développement de la municipalité consiste à attirer de nouveaux habitants.

Elle travaille en bonne entente avec la DDE et l'Ademe dans ce sens.

Elle souhaite favoriser une meilleure cohésion entre les différents quartiers de la ville et combler les espaces vides sans augmenter - dans la mesure du possible - la voirie.

Dans le triangle vert, par exemple, on parle d'éco-hameau. L'idée est de créer un esprit village à la différence d'un lotissement rectiligne. Les véhicules seraient parkés en périphérie du lieu de vie, qui comporterait des rues piétonnes accessibles aux seuls services d'urgence, ce qui éviterait au maximum l'extension de chaussées.

En parallèle, la commune ne s'interdirait pas d'accueillir favorablement les projets d'autres investisseurs : maisons de seniors, centre d'équitation.

Autres points abordés lors de la visite du sous-préfet : la rénovation de la salle

socioculturelle, le déplacement du monument aux morts (ou création d'un nouveau) près du giratoire.

Très satisfait de l'exposé vidéo projeté en salle du conseil, suivie d'une heure trente de visite sur le terrain, Jacques Goury a félicité le maire pour la stratégie de développement « très complète, fort intéressante et exemplaire » qu'il a adoptée avec les membres de son Conseil municipal.

Le Sous-Préfet s'est félicité de l'orientation qui a été prise par la commune vers le développement durable et qui ne se limite pas à la technique puisqu'elle vise également « les relations entre les gens ». Il a donné l'exemple de la publication du « Code de bonne conduite Hamois » - distribué en 2008 dans toutes les boîtes aux lettres - qui tente de convaincre les concitoyens à communiquer entre eux plutôt que de recourir systématiquement aux forces de l'ordre en cas de problème de voisinage. Enfin, le représentant de l'État s'est dit ouvert à toute aide en faveur du développement de cette commune. La visite s'est achevée autour d'un buffet campagnard auquel ont été invités tous les membres du Conseil municipal, des commissions communales (où participent 60 personnes non élues), du personnel et des bénévoles qui apportent leur pierre à l'édifice tout au long de l'année. Le sous-préfet a ainsi pu mesurer la bonne entente entre élus et non élus, et la mobilisation de nombreuses personnes autour de l'équipe municipale.

■ Théâtre à Ham

La section culturelle de l'association « Les Amis de Lussac » a organisé plusieurs soirées théâtre dans la salle paroissiale. Un grand bravo aux organisateurs et notamment à Denis Carmagnani et à Nicole Andolfi qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour redonner vie à cette salle mythique dotée d'une scène et d'un rideau dignes d'une véritable salle de théâtre.



La pièce « la salle à manger » a attiré 77 personnes.

■ Réunion informelle du Conseil municipal, de la commission Communication et du personnel communal



Au mois de juillet, le maire a réuni ses conseillers municipaux, les membres de la commission Communication et le personnel communal pour leur délivrer les dernières informations sur la vie municipale avant les vacances d'été. Accompagné de ses adjoints, le 1^{er} Magistrat a présenté le power point qui a été projeté au sous-préfet de Boulay le 19 juin. Ce document de référence présente l'avantage de faire une description réactualisée de la seconde ville du Canton de Boulay, avec ses difficultés et ses atouts. La stratégie de développement, mise en place pour s'adapter à la situation financière, a été expliquée. Ham-sous-Varsberg - la petite ville à la campagne - veut se développer, s'animer, s'unifier et se redynamiser paisiblement et durablement, en toute concertation avec le Conseil Municipal, le personnel municipal, les membres des commissions communales et la population.

■ Marché : les commerçants fidèles mais...

Le marché de Ham-sous-Varsberg - nouveau commerce de proximité inauguré le 7 octobre 2008 - connaît un bon succès populaire de part son authenticité et sa convivialité. De réels liens d'amitiés se sont effectivement tissés entre les commerçants, les responsables de la municipalité et certains clients. La municipalité a organisé une petite réception en mairie pour remercier les commerçants pour leur fidélité.



« Hamois, ce commerce de proximité est le vôtre ! Faites le vivre pour éviter qu'il ne s'essouffle » - Le Maire

■ Lussac / Ham : 31 ans d'amitié

Comme tous les 4 ans, l'association hamoise « Les Amis de Lussac » a reçu (du 12 au 16 août) l'association lussacoise « Les Amis de Ham » dans le cadre des liens d'amitié établis depuis 31 ans entre les deux villes. Le séjour des 48 Lussacois à Ham-sous-Varsberg - 70 ans après l'exode - s'est déroulé dans la bonne humeur et avec beaucoup d'émotion partagée.

La Présidente Nicole Andolfi, assistée de son équipe de bénévoles, a mené de main de maître les opérations et préparé un programme riche et varié. Au menu, accueil dans le parc de la mairie avec apéritif et repas champêtre, journée en famille (d'accueil), marche de 5 km, excursion dans le Pays de Bitche avec restauration sur place midi et soir, messe pour les défunts des 2 communes, apéritif place de l'église et dîner dansant.

L'accueil des hôtes a particulièrement été soigné. Il a été ponctué de sept discours en présence de nombreuses personnalités, dont notamment André Boucher (Conseil Général), Joëlle Borowski (Conseil Régional) et Jean-Paul Dastillung (CCW), devant un parterre de quelque 150 personnes. Les présidents des deux associations (Jean-Luc Madej et Nicole Andolfi), ainsi que les maires des deux communes (Annie Lagrange et Valentin Beck) se sont échangés des cadeaux, comme il est de tradition.

Joseph Albrecht, maire fondateur avec M. Maupin de ces attaches intercommunales, a raconté - en guise de discours - une émouvante histoire vraie entre deux jeunes garçons l'un poitevin l'autre lorrain. Un hommage important a été rendu à Armand Gambs, ancien Président des Amis de Lussac, tout au long du séjour.



Annie Lagrange, maire de Lussac, accueillie avec des fleurs dans le joli parc de la Mairie.



L'entreprise Steiner a été sélectionnée pour réaliser les travaux de créations d'allées supplémentaires.

■ Ham soigne son cimetière

Dans le cadre du réaménagement du cimetière, des travaux de rénovation du mur d'enceinte ont été réalisés en septembre. Les infiltrations d'eau et le gel ont eu raison de ce mur qui borde la rue de Diesen sur 50 mètres.

Baréos, l'entreprise retenue par la municipalité, a d'abord décrépi le mur sur 100 m², puis réalisé un crépi traditionnel à la main en deux couches successives. Puis les couvertines ont été réparées.

La commission communale « Travaux cimetière et environnement », dont font partie huit citoyens non élus, a proposé plusieurs actions de ce type à la municipalité en 2009. Ainsi, en début d'année, quatre nouvelles allées (avec délimitations des tombes) ont été réalisées dans la partie Ouest du cimetière. Cinquante-six nouveaux emplacements ont été créés.

Dans la partie Est, une allée a été ajoutée avec là aussi 10 places supplémentaires pour des tombes d'1 m² destinées aux dépôts d'urnes suite à incinération.

Au total, 130 m² de pavés (posés sur glaise), bétonnés sur les rives ont été mis en place. Un logiciel de planification du cimetière a également été acheté. Son installation était accompagnée d'une formation destinée au personnel de la mairie amené à l'utiliser.

Cet outil informatique permettra d'optimiser la gestion du cimetière. Rappelons aussi que les 16 cyprès qui séparaient le vieux cimetière du nouveau ont été coupés au printemps. Leurs racines exerçaient des pressions néfastes sur les tombes. La place ainsi libérée, a permis d'augmenter la capacité du cimetière qui de surcroît a gagné en clarté.

■ 25 sociétés de mineurs dans les rues de Ham-sous-Varsberg

On n'avait jamais vu cela à Ham-sous-Varsberg : 500 mètres de cortège dans la rue de la Gare. À l'appel de la Fédération des mineurs et sidérurgistes de France Sarre-Luxembourg, en partenariat avec la Société des mineurs et travailleurs de Ham et la ville de Ham-sous-Varsberg, vingt-cinq sociétés minières franco-allemandes se sont associées au 60e anniversaire de la Fédération fêté en Moselle-Est, à 500 m à vol d'oiseau du dernier puits d'extraction de charbon de France, le puits De Vernejoul.

Un nouveau drapeau a été béni en l'église St-Lambert en présence de nombreuses personnalités : Nathalie Griesbeck Députée européenne du Grand Est, Céleste Lett Député-maire de Sarreguemines, André Boucher, vice-président du Conseil Général (représentant Philippe Leroy), Joëlle Borowski conseillère Régionale (représentant JP Masseret qui a eu un empêchement de dernière minute), Jean Schuler conseiller régional, Clément Larcher conseiller général, Jean-Paul Dastillung, Président de la Communauté de Communes du Warndt, Jean-Luc Wozniak, Gilbert Weber et Gaston Adier, maires de Creutzwald, L'Hôpital et Carling, et enfin Bernard Jully ancien Président des HBL.

Toutes les marraines et le parrain du drapeau étaient également présents : Bernadette Lett, épouse de Céleste Lett, Estelle Fruleux, conservatrice du Musée de la Mine, Pascale Blaesse, commerçante à Freyming-Merlebach, Nathalie Griesbeck et Jean-Luc Valin, Président des Enfants du Charbon.

En seconde partie de journée, un grand défilé s'est déroulé dans la rue de la gare en présence notamment de Gaston Boutron maire de Varsberg, d'Ingrid Mauer candidate hamoise à l'élection de la Reine de la Mirabelle, du maire de Ham et de ses adjoints et conseillers.

Le cortège n'est pas passé inaperçu ; de nombreux habitants se sont mis aux fenêtres et sur le seuil de la porte pour applaudir le défilé auquel a participé une cinquantaine de citoyens dont des présidents d'association.

Un dépôt de gerbes très cérémonial s'est déroulé à la grotte au pied de la Sainte-Barbe. Un grand bravo aux équipes de bénévoles managées par Patrick Neu, Edmond Michalski (Fédération des mineurs et sidérurgistes) et Alphonse Muller (Société des mineurs de Ham) qui ont fait de cette journée un événement sans précédent dans la commune.

L'âme des mineurs est encore bien présente dans la localité. Glück Auf !



■ Noces de Diamant



Jean Gross et Edwige Cugier, mariés le 9 février 1949

■ Noces d'Or



Jean Wypart et Josée Braun, mariés le 28 mars 1959

■ Le Sivos accorde 4 500 euros au collège

Réuni le 17 novembre sous la présidence de Valentin Beck, le Sivos (Syndicat intercommunal à vocation simple) créé dans le but d'accorder des aides supplémentaires au collège Bergpfad, a décidé d'accorder une subvention de 4 500 € au collège en 2010.

Pour mémoire, 4 700 € ont été accordés en 2009. Cette somme permettra, à l'établissement implanté sur la commune de Ham, de financer une partie du matériel informatique (ordinateurs, vidéo-projecteurs, moniteur, caméscope) nécessaire à la mise en place d'une nouvelle section (Histoire de l'Art) pour les classes de 3^e dès la rentrée prochaine.

Christiane Palain, principal adjoint, présente à la réunion, a fait un point sur la répartition des élèves par localité (voir encadré) et rappelé que le nombre d'élèves a été en progression en 2009 (17 élèves de plus qu'en 2008) et qu'une classe de 6^e supplémentaire a été ouverte.

Le nombre d'élèves (34) issus des communes non adhérentes au Sivos (Boucheporn, Carling, Coume, Creutzwald, Hargarten, L'Hôpital et Saint-Avold) est en progression de 50 % par rapport à l'an dernier.

Ceci s'explique notamment par le fait que le collège Bergpfad a acquis, au fil des années, une bonne réputation parmi la population avoisinante, dépassant largement le cadre des six communes du Sivos qui sont Ham, Porcellette, Guerting, Diesen, Varsberg et Bisten.

■ Cérémonie du 11 novembre



À partir de l'année prochaine, les dépôts de gerbes s'effectueront sur la nouvelle Place du Marché devant un nouveau monument et dans une zone de commémoration de plain-pied.

La traditionnelle cérémonie du 11 Novembre a rassemblé, sous la présidence du nouveau maire Valentin Beck, quelque cent cinquante personnes autour du monument aux morts sur la butte du cimetière où trois gerbes ont été déposées.

Les enfants de l'école Anne Frank ont apporté une touche d'émotion supplémentaire en chantant la Marseillaise et en lisant un message de l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre. Si les cérémonies patriotiques hamoises remportent un succès grandissant du fait d'une bonne organisation et de la présence de nombreux patriotes dans la commune, elles ont également un rôle social et amical au sein de la vie municipale. Elles sont fidèlement et régulièrement rehaussées par la présence de nombreuses personnalités dont André Boucher, vice-président du Conseil Général de la Moselle.



■ 397 élèves

Bisten : 13 élèves
Boucheporn : 1
Carling : 3
Coume : 1
Creutzwald : 23
Diesen : 42
Guerting : 51

Ham-sous-Varsberg : 117
Hargarten : 1
L'Hôpital : 4
Porcellette : 101
Saint-Avold : 1
Varsberg : 39

Événements de l'année

■ Cinq mamans gâteau

Bravo et merci à Marcelle, Alice, Mélanie, Mathilde et Monique, les cinq fidèles bénévoles qui réalisent les succulents petits fours lors des événements de la commune (cérémonies patriotiques, réception du sous-préfet, etc.).



Marcelle, Alice, Mélanie et Mathilde préparent les petits fours pour le 11 Novembre.
Manque sur la photo : Monique.

■ La maison 1 rue de l'école démolie



La maison située face à l'école Anne Frank est entrée dans l'album souvenir. La pelle mécanique de l'entreprise Grunewald n'a fait qu'une bouchée de l'une des plus anciennes maisons de la commune construite en grès des Vosges. Vétuste, elle présentait un danger pour les passants. La place est libre pour de nouveaux investisseurs.

■ Vers la préservation et la valorisation du marais de la Heide

Les 90 hectares du marais de la Heide « à cheval » sur les communes de Ham-sous-Varsberg, Porcellette et Diesen, constituent un espace naturel remarquable. Les trois maires concernés, étudient la possibilité, avec l'aide du Conseil Général, de le préserver et de le valoriser.

80 % ! C'est le taux d'aide financière dont les communes de Ham-sous-Varsberg, Porcellette et Diesen pourraient bénéficier du Conseil Général de la Moselle et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour protéger le marais de la Heide. Ce niveau de subvention est possible dans le cadre de leur politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS) pour le premier, et des zones humides pour le second. Une autre aide financière est également prévue; elle pourrait émaner du Syndicat des Eaux de l'Est qui prévoit une enveloppe de 15000 € pour financer un plan de gestion du marais. C'est ce que sont venus expliquer Florent Hayotte, technicien au Conseil Général de la Moselle et Alexandre Knochel, chargé de projet ENS le 21 octobre en mairie de Ham-sous-Varsberg. Autour de la table: les maires Valentin Beck (Ham), Eddie Muller (Porcellette) et Erwin Thiel (Diesen), avec comme « parrains » André Boucher (Vice-président du Conseil Général du Canton de Boulay) et Fabrice Boucher (conseiller général du Canton de Saint-Avold 1), sous les yeux attentifs de Denis Bayart (1^{er} adjoint au maire de Ham) et Joseph Reslinger (membre de la commission Communication de Ham).

Qualité de l'eau et régulation des inondations

Le marais de la Heide se situe au sein d'une ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), très attrayante pour les oiseaux migrateurs de passage et pour certains oiseaux nicheurs rares comme le Busard des roseaux, le Busard Saint-Martin, le Balbuzard d'Europe, le Martin Pêcheur d'Europe et surtout la Fauvette paludicole qui fait le voyage depuis le sud du Sahara. L'intérêt floristique n'est pas en reste avec la présence de plantes liées aux marais tourbeux acides comme la Ményanthe trèfle d'eau et le Compare des marais. Avec ses 90 hectares de zone humide, composée essentiellement de roselières, de plans d'eau (étangs de la Heide et du Echerbruch) et de prairies maigres, le marais de la Heide contribue à diminuer l'impact des crues locales, en jouant un rôle d'épuration (filtrage) de l'eau. Sa préservation et sa restauration peuvent constituer un complément intéressant et peu coûteux aux opérations d'assainissement, de production d'eau potable et de gestion des débits

des cours d'eau. Le marais de la Heide pourrait être intégré rapidement dans un marché d'animation de la politique ENS du Département de la Moselle. Ce marché permettrait à son terme de proposer un montage technique et financier aux communes. Si ces dernières acceptent ces propositions (délibération au sein de chaque conseil municipal), elles deviendront alors porteuses d'un projet de protection et de valorisation du marais impliquant deux étapes incontournables: l'acquisition foncière (quelque 350 parcelles) et la réalisation d'un plan de gestion. Une campagne de sensibilisation vers les écoles et le public pourrait être lancée dès le printemps prochain. Une belle preuve d'entente entre trois municipalités ne faisant pas partie de la même communauté de communes, ni du même canton, le tout au service de la protection de l'environnement.



Les maires des trois communes ainsi que les Conseillers généraux des deux cantons, réunis autour des experts du Conseil Général pour une politique commune en faveur de la nature de Moselle.

↳ Scoiffure

Coiffure Mixte

Nos horaires

Du mardi au vendredi :
9h00 à 18h00 Non stop

Le samedi :
8h00 à 17h00 Non stop

Fermé le lundi

Sans rendez-vous



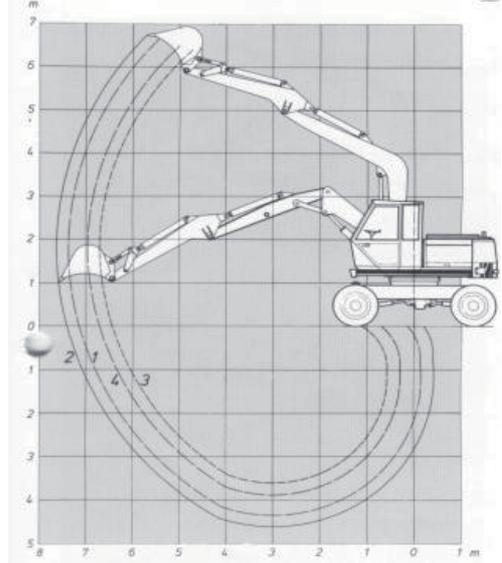
Centre Commercial GARANG
3, rue des Canaris
57150 CREUTZWALD

Tél. : 03 87 04 21 74

115, rue de HAM
57880 HAM S/S VARSBERG

Tél. : 03 87 04 21 74

Terrassement Etude Mécanique Maintenance



David GAPSKI

57 route de Creutzwald
57880 HAM SOUS VARSBERG

TEL: 06/84/37/71/66

Email : DAV.JEN@WANADOO.FR



PNEUS À DOMICILE

53 RUE DE PROVENCE
57150 CREUTZWALD

06 86 21 46 81
03 87 29 90 30

UJCIC Jonathan à votre service



≡ TAXIS ≡

03 87 93 01 60

103, rue de Creutzwald - 57880 HAM S/S VARSBERG
57150 CREUTZWALD

Place de la Mairie - 57880 VARSBERG

DEPUIS 1985 À VOTRE SERVICE

Matériels espaces verts
Pêche - Jardinierie

Ets Erwin Bourg

S.A.R.L.



65 et 68,
rue de Carling
57490 L'HÔPITAL
Tél. 03 87 93 55 40
Tél. 03 87 90 12 27
Fax 03 87 82 20 53

Location de matériel + S.A.V.

8€
DE RÉDUCTION
sur présentation
de ce coupon

PAIEMENT EN
3X
AVEC CB*



AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

**Offre de réduction sur
votre prochain contrôle technique**



*Voir condition en magasin.

Jeanne d'Arc

SAINT-AVOLD

Tél.: 03 87 00 25 60

Z.I. - Face à Leclerc

CREUTZWALD

Tél.: 03 87 90 12 00

Z.I. - Carrefour de l'Europe

FORBACH

Tél.: 03 87 84 01 86

OFFRE DE RÉDUCTION DE 8€
sur présentation de ce coupon

**Valable sur votre prochain
contrôle technique obligatoire
ou volontaire complet.**



AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Non cumulable avec toute autre réduction ou promotion en cours.
Offre valable jusqu'au 31/12/2010.

Liste des associations

NOMS	PRÉSIDENTS	N° TÉLÉPHONE
Amicale des Amis de Lussac	Nicole Andolfi	06 31 68 57 60
Amicale des Anciens Élèves Ham cité	Horst Lafontaine	03 87 93 18 25
Anciens Combattants	François Urbays	03 87 93 57 77
Association Christ Roi	Francline Jacques	03 87 82 31 72
Association les Lutins Festifs	Maxime Schlickling	06 70 79 37 81
Association sportive du Gymnase de Ham	Pierre Muller	03 87 93 76 43
Association Seniors (cité Maroc)	Janine Peiffer	03 87 93 21 77
Chorale Sainte-Cécile	Pascal Fétique	03 87 93 18 35
Club billard « L'Ozone »	Sébastien Matuzsciack	03 87 82 59 87
Club Cynophile - www.clubcaninhamssvasberg.cabanova.fr	Jean-Claude Filler	03 87 93 19 07
Club d'épargne Le Coffre Magique	Josyane Scheidt	03 87 82 61 20
Club d'épargne Le Square	Viviane Leseche	06 84 23 22 20
Club d'épargne « Les cents sous »	Daniel Wannesson	06 26 77 18 03
Club d'épargne Les Fauchés	Gérard Schiltz	03 87 93 51 79
Club d'épargne Les Genêts	Roland Biette	03 87 93 44 04
Club des Aînés Les Joyeuses Rencontres	Josée Wypart	03 87 04 29 88
Club des Motards	Alain Brizard	03 87 57 35 72
Club Radio Amateurs	Frédéric Ulmer	06 26 76 22 83
Football-club	Antoine Terlizzi	03 55 81 67 17
Interassociation de Ham	Josyane Scheidt	03 87 82 61 20
Budo Kai	Thierry Roth	06 83 10 59 94
Slovène Nanos	Joseph Veluscek	03 87 93 16 87
Société des Mineurs et Travailleurs	Alphonse Muller	03 87 93 41 38
Supporter club de Ham et de la région du Warndt	Fabrice De Moura Alves	03 87 82 59 87
Tennis-club	Pierre Muller	03 87 93 76 43
U.S.E.P	Jean-Claude Dyllong	03 87 93 70 51
Union Nationale des Parachutistes	Jean-François Filler	03 87 82 25 79

Calendrier des manifestations 2010

JANVIER

Samedi 9	AG UNP	PS
Samedi 9	AG Club Cynophile	P
Jeudi 14	AG Société des Mineurs	S
Samedi 16	Remise chèque SPA	S
Dimanche 17	Championnat de Moselle de judo	G
Samedi 23	Soirée Amis de Lussac	S
Samedi 30	Banquet club Épargne des Genets	S
Dimanche 31	Banquet club Épargne les Fauchés	P

FÉVRIER

Dimanche 14	Société des mineurs - Choucroute	S
-------------	----------------------------------	---

MARS

Vendredi 5	AG Crédit Mutuel	P
Samedi 6	Banquet supporter FC Metz	S
Dimanche 7	Fête du club les Joyeuses Rencontres	P
Samedi 20	Banquet École des Arts Martiaux	S

AVRIL

Dimanche 11	Fête du Printemps les Nanos	S
13, 14, 15	Stage judo	D
Samedi 24	Finale du tennis	P
Dimanche 25	Marche du Printemps des paras	S

MAI

Samedi 1	Concours de Pétanque FC Ham	P
Dimanche 2	Poker Run club motos	M
Samedi 8	Commémoration	M
Samedi 22	Raid paras	PS
22 et 23	Spectacle Arts Martiaux	G
22 et 23	Tournoi football RCC	P

JUIN

Mardi 8	Concours de Lecture USEP	P
Mardi 15	USEP	CS
Samedi 19	Fête de la Musique	M
Dimanche 20	Fête champêtre Amis de Lussac	M
Samedi 26	Final tournois de Tennis	P
Samedi 26	Barbecue Judo	P
Dimanche 27	Sortie pédestre club épargne les Fauchés	P
Dimanche 27	Fête familiale les Nanos	S
26 et 27	Agility club Cynophile	P

JUILLET

3 et 4	Tournoi sixte FC Ham	P
Dimanche 4	Marche Société des Mineurs	S
Dimanche 18	Concours Club Canin	P

AOÛT

Dimanche 15	Challenge Crédit Mutuel foot	P
-------------	------------------------------	---

SEPTEMBRE

Dimanche 5	Journée du chien club Cynophile	P
Dimanche 26	Porte Ouverte École des Arts Martiaux	G
Dimanche 26	Fête des vendanges les Nanos	S
Jeudi 30	Réunion des associations	S

OCTOBRE

Dimanche 3	Repas de l'amitié (Christ -Roi)	S
Dimanche 3	Marche CMDP	P
Jeudi 7	AG Tennis	S
Jeudi 14	AG Amis de Lussac	S
Samedi 30	Soirée UNP	S

NOVEMBRE

Samedi 6	AG Chorale Sainte Cécile	P
Dimanche 14	Marché de Noël Joyeuses Rencontres et Amis de Lussac	S
Dimanche 21	Finale Open Tennis de Ham	P
Jeudi 25	Maisons Fleuries	S
Samedi 27	Banquet École des Arts Martiaux	S
Samedi 27	AG club « Les Fauchés »	P

DÉCEMBRE

Mercredi 1	AG Nanos	S
Dimanche 5	Ramassage des jouets club motos	P
Dimanche 5	Banquet Sainte-barbe Mineurs	S
Dimanche 12	Fête des Aînés	P
17 au 19	Noël des Animaux	P
Samedi 18	Arbre de Noël RCC	S
Vendredi 31	Soirée réveillon les Nanos	S
Vendredi 31	Soirée réveillon les Lutins Festifs	P

Légende :

PS : petite salle des associations - D : dojo - S : salle socioculturelle - M : mairie
P : privé - G : gymnase - CS : complexe sportif

Vie associative



Club Canin



Les Amis de Lussac



Seniors Cité Maroc



Budo-Kay



MC Les Gueules Noires



Amicale des Anciens Comb



Club de Billard



Société des Mineurs et Travailleurs



Union Nationale des Parachu

■ Téléthon 2009

Téléthon

4 et 5 décembre 2009

Ham a participé de manière active au téléthon de Varsberg et Creutzwald. Les Hamois ont même joué un rôle central, puisque les blasons des deux communes ont été reconstitués dans notre localité. Bravo aux Amis de Lussac et aux membres de l'Union Nationale des parachutistes qui se sont mobilisés pour ce défi intercommunal. L'association Budo Kay a elle aussi assuré une animation : elle a organisé une initiation aux Arts martiaux non stop dans le gymnase de Ham. Un enseignant du dojo a même pulvérisé à Varsberg, le record du monde de casse de tuiles à mains nues devant une centaine de spectateurs. Musa, ceinture noire 3^e dan de taekwondo, a brisé 199 tuiles en 16 secondes (le record à battre était de 120 tuiles en 1 minute) sous contrôle d'huissier. Cet exploit sera inscrit dans le livre des records. Enfin, la randonnée des éoliennes a fait étape à Ham-sous-Varsberg pour le ravitaillement près du stade de football. Une course cycliste de 52 km, à laquelle a participé Jean-Louis Harel (médaillé olympique). De nombreux autres Hamois, dont notamment des collégiens et des artistes, ont également répondu présents à cette noble cause.

■ Le chef de chœur diplômé

Lors de la 19^e assemblée de la chorale Sainte-Cécile, Guido Boutter a reçu la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales pour son engagement depuis 1961. Lors d'un challenge de tennis, l'ancien maire a également obtenu la médaille de la jeunesse et des sports. Toutes nos félicitations !



Vie associative



Club des Aînés



Club d'épargne «Les Cent Sous»



battants



Club d'épargne « Les Fauchés »



Tennis Club de Ham



tistes des Ham



Association Slovène Nanos



Chorale Sainte-Cécile



Football-Club de Ham



Les Lutins Festifs

La commune accueille 645 élèves répartis comme suit : 247 élèves en Maternelle, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 et 398 élèves au collège.

■ École élémentaire des Genêts

99 élèves répartis en 4 classes

Frédéric BECKER (Directeur) 26 élèves de CM1-CM2
 Maude LOTH 25 élèves de CE2-CM1
 Anne BRUNNER 25 élèves de CE1-CE2
 Christèle JESIONOWSKI 23 élèves de CP-CE1
 Loïc CORDONNIER remplace Anne BRUNNER en congé maternité
 Mme GUILLAUME (Employée de Vie Scolaire)



Usepiaades du 3^e trimestre, des épreuves d'athlétisme ont réuni 215 enfants du secteur scolaire de Ham-sous-Varsberg. Des affiches réalisées par les élèves sur le thème du 70^e anniversaire de l'USEP ont été exposées.

■ École élémentaire Anne FRANK

59 élèves répartis en 3 classes

Marie-Jeanne STEFF (Directrice) 15 élèves de CP
 Mirjana MILOSEVIC 20 élèves de CE1-CE2
 Hélène COLLE 24 élèves de CM1-CM2
 Isabelle SCHUSTER (Aide à la vie scolaire)



À l'école Anne-Frank, les élèves ont pu découvrir une nouvelle marelle dessinée par les services techniques municipaux.

■ École maternelle des Genêts

59 enfants

Fabienne DENISET (Directrice) 31 petite et grande section
 Agathe SCHMITT 28 moyens
 Agents communaux : Jocelyne RHIM, Eve NIMESKERN et Nadia WURTZ



Les écoliers du groupe scolaire Les Genêts ont convié leurs parents, papys, mamies et leurs amis à un spectacle haut en couleurs.

■ École maternelle Les P'tits Loups

30 enfants

Audrey AGISSON (Directrice) 16 petits, 5 moyens, 9 grands
 Agent communal : Jessica DOHR



■ Collège

Principal : M^{me} Karine LEPETIT

Principal adjoint : M^{me} Christiane PALAIN

Gestionnaire : M^{me} Jacqueline PALLUT

Secrétaire : M^{me} Liliane MICHEL

31 professeurs, 11 personnels de service,

5 assistants d'éducation, 1 infirmière, 1 conseiller d'orientation.

Effectif : 398 élèves répartis de la manière suivante :

4 classes de 6^e soit 115 élèves, 3 classes de 5^e soit 79 élèves

4 classes de 4^e soit 108 élèves, 4 classes de 3^e soit 96 élèves



Pour terminer l'année scolaire en beauté, les élèves du collège Bergpfad, avec le soutien des enseignants, des personnels du collège et des parents avaient préparé une belle fête, avec au programme rencontres sportives, animations culturelles, expositions de travaux d'élèves, chants, danses et cirque.



Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté du collège Bergpfad à Ham-sous-Varsberg avait invité parents, élèves et enseignants pour aborder les sujets sur l'alimentation et le sommeil.

■ Mariages

MULLER Stéphane et MAILLARD Anne-Sophie	09/05/2009
BECKA Donald et STRUB Chantal	13/06/2009
BEAUJEAN Mathieu et MULLER Elodie	20/06/2009
GRZEGORCZYK Gilles et URIOT Laetitia	27/06/2009
DOYEN Régis et DECHOUX Estelle	04/07/2009
DE DOMINICIS Christophe et LIUZZO Marylène	04/07/2009
LALOUETTE Constant et FRIEDRICH Chris	08/08/2009
PASQUEL Pierre et MARGEOTTE Anne	08/08/2009
WEISSREINER Julien et MASSELIN Violaine	05/09/2009
TERLIZZI Pascal et SCHERER Anne-Christelle	24/10/2009
ARCHER Jean-Marie et SCHLEIFER Isabelle	31/10/2009

■ Naissances

TRUSSARDI Thomas	11/11/2008
MULLER Louanne	27/11/2008
TULEZEN Rana	15/12/2008
TULEZEN Zara	15/12/2008
LUTZING Cassandre	17/12/2008
LUTZING Elise	17/12/2008
BOLLY Tyrone	28/12/2008
PREGET Karina	31/01/2009
RAYER Maëlle	06/02/2009
BEAUJEAN Eddy	10/02/2009
DUBOIS Lisa	10/02/2009
KEMMEL Medhy	16/03/2009
BRAYER Loïc	19/03/2009
DERAINS Mathieu	25/03/2009
KUTSCHECK-TCHEIR Jade	10/04/2009
BARON Anaïs	22/04/2009
EV Esin	12/05/2009
MESENBURG Hugo	17/05/2009
GERARD Lucie	18/05/2009
MESENBURG Léa	18/05/2009
ASDRUBAL Andrew	23/05/2009
CORDIER Nathaël	04/06/2009
LECOEUVRE Timothée	01/07/2009
BEGGER-REITER Maélee	22/07/2009
PETIT Alexis	28/07/2009
BADERA Marie	05/08/2009
WIRTZLER Noa	18/08/2009
ZINGRAFF Trinity	19/08/2009
ZETTL Romain	05/09/2009
JEROME Nathan	10/09/2009
ERB Baptiste	14/09/2009
CUTAIA Tiffany	20/09/2009
SCHEMANN Célia	21/09/2009
LOZNIIEWSKI Naël	29/09/2009
PERROT Clara	06/10/2009

■ Décès

SPRUNCK Gilbert	17/12/2008
WEBER Marie-Thérèse, née ALBRECHT	29/12/2008
TOCZKOWSKI Jean	30/12/2008
FETIQUE Françoise, née ANDRE	31/12/2008
HANSER Lucienne, née CHAROLLOIS	05/01/2009
GIRALDO Mario	06/01/2009
BAUMANN Jean-Claude	14/01/2009
TERLIZZI Raphaël	24/01/2009
FABER Eugène	02/02/2009
BECKER Edgar	06/03/2009
KIEFFER Claude	12/03/2009
TRITZ Joseph	18/03/2009
JAGER Edwin	19/03/2009
GAMBS Armand	22/03/2009
DYLLONG Marie-louise, née MATTIROLI	28/03/2009
TERLIZZI Vitino	08/04/2009
TOCZKOWSKI Irène, née RESLINGER	18/04/2009
ARL Léon	29/04/2009
WEISSREINER Jeanne, née ALBRECHT	30/04/2009
HESSE Alfred	30/04/2009
HOLZER Edith, née DEMANGE	08/05/2009
WELSCH Catherine, née WEBER	12/05/2009
VASSART Liselotte, née KIS-GADO	22/05/2009
MAHOU Jeanne, née MEDERLET	28/05/2009
FAEDDA Albine, née CAPONE	04/07/2009
GLAVAC Elvira née SÜSS	15/07/2009
ULATOWSKI Georges	19/07/2009
KOTNIK Régine, née WOJCIECHOWSKI	29/07/2009
BUMB Jeanne, née HARTMANN	24/08/2009
KIEFFER Marie Philomène, née HARTER	25/08/2009
BOUR Jean-Claude	30/08/2009
KIRSCHKE Edouard	16/09/2009
HIEGEL Catherine, née FABICK	30/09/2009
ROSENBERGER Georges	04/10/2009
CORTIVO Gabrielle, née SCHMITT	08/10/2009
BECKER Marcel	08/11/2009
ARQUER Antoine	09/11/2009
MULLER Joséphine, née NASSHAN	14/11/2009

■ Anniversaires de Mariage

Noces d'Or :

PUMA Alphonse - CAGGIANELLA Maria	09.01.1959
HEIMBERGER Alfred - STREMLER Marie-Louise	03.02.1959
WYPART Jean - BRAUN Josée	28.03.1959
PARISOT Michel - FLORENCE Monique	27.07.1959
FROEHLINGER François - KLOTZ Odile	21.08.1959
KIEFFER François - SPITZ Anne	01.09.1959
MAUER Julien - ENGLER Liliane	05.09.1959
SCHMITT Lucien - ROBINET Henriette	12.10.1959
MITTSCH Guido - HABERMANN Madeleine	28.10.1959

Noces de Diamant :

GROSS Jean - CUGIER Edwige	09.02.1949
ALBRECHT Joseph - DOURSTER A-Marie	13.06.1949



■ Anne NOVAK, doyenne de Ham

En cette année 2009 notre commune a connu plusieurs doyennes :

Madame Françoise FETIQUE née ANDRE étant décédée le 28.12.2008, c'est Catherine HIEGEL née FABICK qui a pris la relève. Malheureusement elle nous a quitté le 30 septembre dernier.

La nouvelle doyenne habite au 71 rue de la Gare. Il s'agit de Anne NOVAK née JUNGEN. Elle a eu une sœur, cinq demi-sœurs et deux demi-frères. Anne a vu le jour le 8 février 1916 à Ham sous Varsberg. Elle épouse Joseph NOVAK mineur le 4 octobre 1937 à Ham sous Varsberg. Joseph originaire de l'Hôpital est décédé en 1982. De cette union sont nés 7 enfants qui lui ont apporté 8 petits enfants et 17 arrières petits enfants. Florian, l'un de ses arrières petits enfants, lui a rendu hommage en écrivant ses mémoires en 2004, il s'agit d'un petit fascicule d'une dizaine de pages, résultat d'un travail scolaire alors qu'il était en 3^e au collège Bergpfad. Anne s'est occupée de ses nombreux enfants.

Le jardinage, la cuisine, les conserves ont de tout temps passionné Anne. Lors des repas des pompiers, corps auquel appartenait son mari, elle n'hésitait pas à se mettre à la tâche.

Félicitations et bonne santé Anne !

Embellissement



■ Une déco de Pâques « fait main »

Pour donner un air printanier à la commune, le personnel du service technique a donné un aperçu de son savoir-faire. Sa décoration de Pâques a plu aux habitants par la qualité du travail. Les 26 sujets (lapins, poules, œufs,...) entièrement réalisés à la main, ont été installés aux entrées de la ville (en venant de Creutzwald, Guerting, Varsberg et Diesen) et à des endroits stratégiques (îlots rue de la gare, rue des Roses, devant la mairie), ainsi que près des écoles Anne Frank et Les Genêts, mais aussi au Square Lussac-les-Châteaux et rue Hector Berlioz. Bravo à Choky, Manu, Christian, Pascal, Jacky et Jessica !



Fleurissement



Palmarès communal.

PALMARÈS MUNICIPAL DES MAISONS FLEURIES

Maisons et jardins : Andolfi Nicole, Wagner Alice, Muzzin Bernadette, Tourcher Marie, Boutter Marie-Anne, Marguerite Heimberger.

Fenêtres et balcons : Kieffer Nicole.

Prix spécial : le personnel du service technique de la ville

■ Ham, la petite ville à la campagne

De janvier à décembre, entre champs et forêt, Ham-sous-Varsberg dévoile ses charmes. Après l'hiver et son tapis blanc, arrivent les premières couleurs du printemps. À Pâques, d'étranges petits personnages (lapin, poule, poussin), se promènent ici et là tout droit sortis de l'imaginaire. Joliment décorés de fleurs aux multiples couleurs, les entrées de la ville, le rond point face à la pharmacie, entre autres, prennent petit à petit le chemin de l'été. Nos maisons, balcons et autres jardins ne sont pas en reste, grâce aux talents et la persévérance des Hamois qui comme chaque année, donnent beaucoup de fil à retordre aux membres du jury du concours des maisons fleuries.



Palmarès départemental.

BASTIAN AUTOS & UTILITAIRES Agent DAILY IVECO MICROCAR



20 rue de Porcelette
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 03 87 93 14 46 - Fax 03 87 90 23 17

Installation agréée GPL

Vente véhicules toutes marques
Ateliers de mécanique, électricité et carrosserie
Magasin pièces de rechange - Location véhicules utilitaires



TOP COULEUR

Carrosserie - Peinture - Climatisation

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

20 rue de porcelette - Tél. 03 87 93 14 46

ESPACE FERMETURES



La qualité au rendez-vous

Menuiseries extérieures
Portes de garage
Doubles vitrages

51 rue de Porcellette
57880 HAM SOUS VARSBERG
Tél./Fax : 03 87 93 77 51
Portable : 06 84 21 64 74



E. LECLERC CREUTZWALD

HORAIRES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 20H
ZONE ARTISANALE - TÉL. : 03 87 29 23 33



**E. LECLERC
VOYAGES**

Tél. : 03 87 29 23 37

Le Manège
à Bijoux®

E. LECLERC
Tél. : 03 87 29 10 78



Tél. : 03 87 29 78 62



Surfez avec
votre souris préférée sur
www.e-leclerc.com/creutzwald/
Pour tout savoir sur votre magasin.

Les services E. LECLERC
sont faits pour vous satisfaire.



Electricité
Jacques Elec
Générale



Installation
&
Dépannage

- Domotique
- Automatisation
- Alarme
- VMC Double flux
- Climatisation

55 rue de Bisten - 57880 VARSBERG - Tél./Fax : 03 87 93 56 86 - GSM : 06 63 11 09 46
www.jacqueselec.fr



LIBERTY FUSION

- ✓ Multi-services
- ✓ Rénovation

9, rue de la Fontaine
57490 L'HOPITAL

Tél. : 06 71 62 91 73



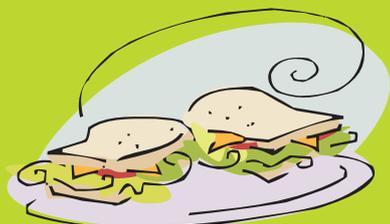
LIBERTY RENOV

- ✓ Plâtrerie
- ✓ Peinture
- ✓ Isolation

6, impasse des Lilas
57880 HAM S/S VARSBERG

Tél./Fax : 03 87 04 08 17
Mobile : 06 03 52 46 02

snack service & traiteur



Roger Wilhelm

37 rue de Ham • 57880 Ham-sous-Varsberg • tél. : 06 80 10 16 69

Animations estivales



Sous la conduite de Joseph RESLINGER et Joseph RONDINI de la section marche des Amis de Lussac et de nombreux et fidèles accompagnateurs, les enfants ont pu découvrir la merveilleuse nature environnante.



C'est au Dojo que Philippe SCHREINER, Raphaël SULER et Urbain WEITEN du Judo Club ont inculqué les bases de l'art du Judo à ces futurs passionnés.



Ce sont Pierre MULLER, Jean Louis STEINMETZ, Gunther FREUNDL, également aidés par le jeune Xavier CERVEAU, tous du tennis club qui ont encadré des adeptes de la raquette et de la balle, peut-être y avait-il parmi eux un prochain « Noah » ?



Encadrés par les maîtres nageurs et accompagnés de nombreux adultes bénévoles, les enfants ont pu barboter à loisir dans la piscine de la communauté de commune à Creutzwald.



Les adeptes du ballon rond se sont retrouvés tous les mercredis matins au terrain de foot de Haux-sous-Varsberg pour se défouler sous la conduite de l'entraîneur Antoine TERLIZZI.



C'est à la Maison pour Tous de Varsberg que les municipalités de Haux-sous-Varsberg, Varsberg et Bisten en Lorraine ont offert une collation aux enfants ayant participé à l'Animation Estivale.



Julie MARTIN et Joëlle MORITZ ont apporté les bases de la danse à quelques élèves qui ont pu s'exprimer lors de la fête de clôture.



Joëlle SELLITO a fait passer de bons moments aux enfants, c'est bien agréable de se retrouver à la Maison pour Tous de Varsberg, surtout par temps de pluie.



Poïnte, tîre! Tout cela pour ramener sa boule au plus près du cochoanet sous les conseils et la surveillance de Michel SELLITO.



Depuis près de 20 ans Liliane HUMBERT, présidente du club de Scrabble Creutewald, apprend aux enfants de l'animation estivale l'art de jouer avec les lettres pour allier loisir et culture.



C'est au Centre de secours de Creutewald que de futurs soldats du feu ont pu s'initier aux rudiments du Métier, sous la conduite de vrais Pompiers.



Alain WAGNER et Robert RESLINGER ont donné de leur temps pour que les enfants s'amuse au jeu de volant et à celui de Ping - Pong... belle ououatopée!



CAMO INTERIM

Votre métier est notre
préoccupation,
travaillons ensemble !

CAMO INTERIM

c'est 15 agences
dans le Nord Est de la
France :

Toutes nos coordonnées et offres d'emploi sur :
www.camo-interim.fr



3 Agences d'emploi dans votre secteur :

CAMO INTERIM
12 Avenue de longchamps
57500 ST AVOLD
03 87 91 12 00

CAMO INTERIM
Rue Jean Monnet
57600 FORBACH
03 87 85 25 51

CAMO INTERIM
9 rue j.Baptiste Dumaire
57200 SARREGUEMINES
03 87 98 16 16

TOP
 **KÄRCHER**

STATION DE NETTOYAGE HAUTE PRESSION



1, rue Saint-Louis
57150 CREUTZWALD
Tél. : 06 77 37 04 68
Face au centre Leclerc

70^e Anniversaire de l'exode

Le vendredi 1^{er} septembre 1939 les hamois, comme tous les habitants des villages situés entre la frontière et la ligne Maginot durent abandonner tous leurs biens pour une destination inconnue. Le retour au pays a eu lieu un an plus tard. Nos parents ont retrouvé un village dévasté bien qu'il n'y eût pas de combats destructeurs.

■ Le voyage :

Répondant à l'instruction du ministère de l'intérieur sur « les transports de sauvegarde », le plan d'évacuation fut arrêté et effectué sur ordre militaire après l'invasion de la Pologne par les troupes de Hitler et la mobilisation générale du 1^{er} septembre. Il semble bien qu'en dehors des ordres de départ et la désignation des lieux d'accueil, quasiment rien n'avait été prévu pour assurer une évacuation en bon ordre, un transport convenable et un accueil rassurant.

Les gendarmes se sont présentés à la mairie vers 14h, apportant une enveloppe officielle émanant de la préfecture. Le garde champêtre a fait le tour du village pour annoncer au son de la cloche, les consignes à respecter :

- Destination inconnue avec un minimum de bagages (30 kg environ) composé de 3 à 4 jours de vivre, une ou deux couvertures, les bijoux et objets précieux, un couvert et surtout ne pas oublier le masque à gaz dont chacun était doté.
- Laisser les animaux domestiques en liberté.
- Les maisons doivent rester ouvertes avec la clef sur la porte.
- Départ le plus rapidement possible dans l'après midi.
- Emprunter les routes secondaires pour ne pas gêner les mouvements des militaires et être derrière la ligne Maginot pour la nuit.

C'est l'affolement général, surtout que circule la rumeur d'une attaque imminente. Prestement, les parents préparent le petit paquetage en habits, en vivres, en essayant de ne pas oublier les objets les plus indispensables, il fallait faire un choix souvent déchirant. Abandonner tous leurs souvenirs, tous leurs biens, une partie de leur vie. C'est le cœur gros que l'on délaisse le cochon, le lit conjugal et la cuisine avec ses ustensiles et ses réserves, l'album photos, les boîtes à souvenirs etc. Imaginez le désarroi des personnes âgées ou des jeunes mamans dont le mari est déjà mobilisé !

Voilà nos 1545 habitants sur la route. Le village est laissé aux bons soins des gardes frontaliers, des mobilisables du cru qui assuraient une surveillance de la frontière et de la zone désertée par la population civile et ceci en attendant l'arrivée de la troupe.

Le convoi est parti. Une dizaine de véhicules automobiles, non réquisitionnés par l'armée, emmène les personnes âgées, les invalides vers Mandres aux quatre tours, entre Pont-à-Mousson et Commercy. Des voitures hippomobiles traînées par les chevaux et même des vaches comme cela était courant en ce temps, étaient chargées au maximum et transportaient les enfants. Les jeunes gens se déplaçaient en vélo, la grosse majorité à pied, le curé Cuny en tête.



Enfants Hamois au hameau de Veaux (il y a principalement les enfants Leyer et Wagner). Au premier plan le « blond » Raymond.

On passe Varsberg, Bisten, en haut de la côte un dernier regard vers le village puis l'on passe Niedervisse, Narbéfontaine puis la longue route par Brouck, pour arriver à Varize à la nuit. Mission accomplie, derrière eux la ligne fortifiée est rassurante, il n'y a plus que les dangers de l'aviation. L'accueil à Varize a été décevant. Sur un sol herbeux comme matelas, sous un ciel étoilé comme couverture, on ne se repose guère avec toutes ces allées et venues incessantes.

L'aube du deuxième jour se lève, on se prépare et l'on repart. La caravane n'avance pas vite, menée par le pas tranquille des vaches ferrées qui n'étaient pas habituées à ces grands trajets. En cours de route on se désaltère aux pompes et aux fontaines. Des militaires qui rejoignent le front et la ligne Maginot laissent quelques vivres au passage. Le soir on arrive à Sorbey après 20 autres kilomètres dans les jambes. L'évêque de Metz Monseigneur Joseph HEINTZ était au village pour encourager tout le monde, il y avait aussi dans le village, les évacués de Guerting, Dalem etc. Cette deuxième nuit se passe pour les plus chanceux dans une grange, un hangar ou un grenier, pour les autres à la belle étoile.

Le dimanche matin a eu lieu une messe dans l'église de Sorbey. En ce dimanche, jour de la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne, on commence à abandonner charrettes, bicyclettes et bétail. Les camions militaires sont au rendez-vous, la majorité est emmenée à Mandres aux quatre tours à environ 60 km au sud ouest. D'autres continuent leur marche jusqu'à Pournoy-la-Grasse. Tout le monde est regroupé en Meurthe et Moselle, dans les environs de Thiaucourt à l'ouest de Pont-à-Mousson.

Voilà l'attente de l'embarquement. À Mandres, les hamois furent bien reçus. Le village avait beaucoup souffert au début de la guerre de 14. Et il se pose encore le problème de la nourriture, le charcutier prépare de la saucisse en grande quantité, la municipalité se débrouille pour trouver du pain et des légumes, des bêtes sont abattues pour fournir la viande. Le lundi 4 c'est l'annonce de l'embarquement, les familles des mineurs de fond seront dirigées vers le Nord - Pas de Calais ou la Loire, les autres vers la Vienne.

L'embarquement se fit en général le mardi 5 septembre à la gare de Thiaucourt - Régnéville à une quinzaine de km au nord de Mandres. Le train était formé de wagons de marchandises couverts, du type : « 40 hommes, 8 chevaux en long ». Dans ce semblant de prison on dormait sur la paille ou sur les bagages, dans les courants d'air. L'air et la lumière ne rentraient que par de petites lucarnes munies de barreaux devant lesquelles les gens s'agglutinaient. Les conditions d'hygiène ne pouvaient pas exister dans cette foule, certains se soulageaient dans les boîtes contenant les masques à gaz, d'autres après avoir glissé la porte du wagon, penché à l'extérieur et retenu par « de gros bras ». Les vivres étaient distribués par la Croix Rouge et les militaires, parfois des scouts. Aux arrêts dans les gares, on se précipitait sur les points d'eau, pour se ravitailler avec toujours la hantise de rester seul sur le quai.

Après 1 jour et 1 nuit, on arrive en gare de Poitiers. Puis direction Lussac les Château. On est le mercredi 6, voilà 5 jours que le sommeil n'est plus qu'un rêve et l'eau savonneuse un vague souvenir. Le comité d'accueil a dû prendre nos habitants pour des vagabonds, avec leurs mines harassées, sales et presque sans bagages. Les hamois sont désormais dispersés un peu partout en France, dans un grand dénuement mais provisoirement en sécurité loin du front. D'évacués, ils sont devenus des réfugiés.



Des Hamois à Sillars, les Familles Dorkel, Faber, Weber, Wilmouth.

■ Le séjour en terre d'accueil :

L'accueil avait été préparé de longue date par le préfet de la Vienne, le maire de Lussac, le docteur DUPONT et la maire de Sillars. Cet accueil fut chaleureux. Aux réfugiés débarqués à Sillars et logés à l'école, il fut servi un bon repas.

Le choix des personnes à loger se fit par affinité et par hasard. Certains ont été logés provisoirement dans les granges, un hangar, une école, une cabane de jardin. Petit à petit, tout se mit en place, on logea à Lussac, à Sillars ou dans les fermes et hameaux aux alentours, Vaux, Villeneuve, Mazerolles. À noter que Guerting, Varsberg étaient dans les villages voisins de Bouresse et Persac.

Malgré les bonnes volontés, l'intégration de la population ne se fit pas sans difficultés. Des différences d'habitudes de vie et de culture se faisaient ressentir.

Le paysan poitevin et le petit bourgeois du centre ouest se contentaient la plupart du temps, d'une habitation modeste, médiocrement entretenue, d'un chauffage rudimentaire et d'une hygiène primitive. Nous sommes à la campagne dans la France profonde et non pas dans la région industrialisée où le mineur paysan était plus aisé.

Ce sont de drôles de Français qui ont envahi la campagne poitevine en cet automne de 1939. Ils parlent un dialecte germanique ; le francique ressemblant étrangement à celui de la nation contre laquelle on était en guerre ! Les adultes de plus de 34 ans, écoliers entre 1870 et 1918, avaient une langue maternelle germanique et ne maîtrisaient que peu le français. Ce sont les jeunes et les enfants qui servaient d'interprètes.

Ajoutez à tout cela, le patois poitevin et les problèmes de communication devenaient presque impossibles.

Pour survivre, il faut se nourrir ! Les premiers temps ce fut du ravitaillement en nature. Les premières semaines, les repas étaient pris matin, midi et soir dans des baraquements ou tentes. Ils étaient préparés en commun.

Les Lorrains étaient sous la tutelle des restaurateurs qui géraient les allocations perçues et faisaient des repas qui souvent ne correspondaient pas aux habitudes alimentaires. Petit à petit, après avoir acheté ou s'être vu offrir le strict nécessaire on se débrouilla.

À partir de fin septembre des allocations étaient versées aux réfugiés : 10 francs par jour pour les adultes et les enfants de plus de 13 ans, 6 francs pour les enfants de moins de 13 ans. Si les revenus étaient supérieurs aux allocations, elles n'étaient pas versées, s'ils étaient inférieurs on percevait la différence. Les réfugiés ne payaient ni loyer, ni chauffage, car les hébergeants touchaient pour cela 2 francs par personne et par jour. Ces revenus étaient faibles car un manoeuvre gagnait 1000 F./mois, un litre de lait valait 1,30 F., 1 kg de pain 3 F.

Les petits réfugiés entrèrent en classe avec les lussacois le 19 octobre. Et puis il fallait travailler. L'administration comptait beaucoup sur cette main-d'œuvre pour remplacer les hommes mobilisés. Nos réfugiés trouvèrent du travail à la ferme. Certains jeunes travaillaient à Chatellerault ou à Poitiers. Ils partaient pour la semaine.

Le séjour a permis de découvrir d'autres coutumes. Des relations amicales s'établirent et malgré les inconvénients du francique, on a su s'apprécier. Quand les hamois s'en allèrent, la gorge serrée et la larme à l'œil, les lussacois connurent d'autres réfugiés, la guerre n'était pas terminée, elle ne faisait que commencer.

Pour les hamois exilés dans le Nord ce fut à peu près la même histoire avec un avantage, il y avait du travail dans les mines, un inconvénient c'est de se retrouver à nouveau sur les routes et les bombardements allemands en mai 40.

D'autres mineurs étaient affectés dans les mines près de St-Étienne, comme tout le monde, ils attendaient le retour en terre natale.

■ Le retour au Pays :

Il n'y avait aucune obligation de se faire rapatrier en 1940, il y avait le choix, retourner au pays en zone annexée ou attendre l'issue du conflit, cruel.

Le samedi 10 août 1940, nos amis lussacois ont accompagné nos réfugiés à la gare et ce fut le retour pour la plupart en trains de voyageurs. À Macon, premier drapeau avec la croix gammée, puis St-Dizier, gare de triage par le contrôle d'identité et des compositions familiales. Les indésirables furent refoulés. Puis Metz où l'attente fut longue, on devait dormir sur la paille, on mangeait encore de la soupe populaire. Quelques jeunes firent le déplacement vers leur village en bicyclette et même à pied.

Le village, presque désert, était aussi sinistre qu'au temps des gardes frontaliers. La police allemande faisait déjà une permanence à la mairie et organisait le retour de la population.

Le dimanche 1er septembre un an jour pour jour après le départ, vit le retour des villageois, débarqués cette fois par des camions.

Les habitations dévalisées étaient dans un état lamentable. Mais où étaient les lits ? Sans doute avec le reste du mobilier dans les tranchées autour du village à défaut on allait à l'église, elle en était remplie. Pour le reste du mobilier il fallait chercher un peu partout et avoir la chance de tomber sur d'honnêtes gens qui vous rendaient votre bien.

Mais enfin, on était de retour, petit à petit la vie se réorganise avec beaucoup de difficultés.

L'exode est terminé, le plus difficile les attend, ce n'est que le début de la guerre. La suite est une autre histoire.



Thiaucourt: l'embarquement dans un wagon à "Bestiaux", on reconnaîtra Pierre Oulerich avec sur ses genoux sa fille Catherine.

Ces quelques lignes ont été extraites de la publication « Explique-nous l'exode » publié lors du cinquantenaire.

Par ailleurs, pour ceux que le sujet intéresse, nous vous conseillons d'aller visiter aux archives de la Moselle à Saint-Julien-les-Metz l'exposition « Un exil intérieur, l'évacuation des Mosellans septembre 1939 – octobre 1940 » qui y est présentée depuis le 9 octobre et jusqu'au 7 mai 2010.

Page Histoire réalisée par Joseph Rondini.

Marche de l'exode

Une équipe de marcheurs a rallié le 5 septembre 2009 Ham-sous-Varsberg à Sorbey, soit 38,5 km par des routes secondaires comme l'on fait leurs Aînés. Pour eux, c'était une manière de commémorer le 70^e anniversaire de l'évacuation du 1^{er} septembre 1939.

Les plus courageux, au nombre de 7, ont pris le départ à Ham-sous-Varsberg dès 7h du matin. Ils sont passés par Varsberg, Bisten en Lorraine, Niedervisse où a eu lieu la première petite pause pour prendre quelques forces. Puis ce fut Narbéfontaine et Brouck.

En fin de matinée ils gagnaient Varize à mi-parcours ; ce fut la pause casse-croûte de midi, petite pause en fait car il ne s'agissait pas de se refroidir, il faisait à peine 16 °C. C'est à Varize que les évacués du 1^{er} septembre 39 ont passé la nuit.

Après Varize et son annexe Vaudrecourt, ils rejoignaient Courcelles-Chaussy au Km 24,5 où attendaient 6 autres volontaires. C'est vers 14h00, que le groupe s'est relancé pour les 13,5 km restants. Après Chevillon, Maizeroy, Berlize une grosse ondée les a quelque peu perturbés mais absolument pas démotivés ni découragés. Les vrais marcheurs affrontent les aléas du temps sans la moindre appréhension.



Ce fut ensuite la traversée de Bazoncourt où ils furent accueillis au son des cloches!.... et pour cause, il y avait un mariage. Après être passés près de la gare de Sanry sur Nied, ils ont rallié Sorbey.

Ces 13 randonneurs ont accompli leur projet, faire la Marche de l'exode 3^e du nom. Comme le signale Joseph Rondini l'organisateur de la journée, ce fut un bon cru. La base de l'équipe était formée par des marcheurs de la section marche des amis de Lussac « Les Martinien ». Dans le groupe qui s'est joint à Courcelles, il faut noter la présence de Mathilde MULLER qui est une ancienne réfugiée et qui a fait l'exode en 1939; elle avait 8 ans.

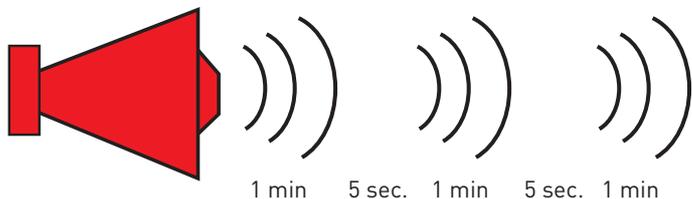
Valentin BECK, le maire de Ham-sous-Varsberg, Nicole ANDOLFI présidente des Amis de Lussac, faisaient également partie des courageux marcheurs.

Risques majeurs, catastrophes naturelles

L'ALERTE AUX POPULATIONS

L'alerte par sirène est utilisée pour annoncer à la population un danger imminent (nuage toxique, accident nucléaire...). Elle vous permet de prendre les mesures de protections adaptées.

■ Le signal diffusé :



Signal sonore prolongé en modulé émis 3 fois 1 minute séparé d'un silence de 5 secondes.

■ Que faire en cas d'alerte :



- Confinez-vous dans un local clos ;
- Calfeutrez les issues et aérations ;
- Écoutez France Inter (162 kHz ou 1852 MGO) et attendez les consignes ;
- Ne téléphonez pas pour laisser libre le réseau téléphonique ;
- Évitez de fumer.

Quand le danger est écarté, la sirène diffuse un signal continu de 30 secondes.



QUE DOIT FAIRE LA POPULATION ?

EN CAS DE MOUVEMENT DE TERRAIN

Avant :

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

Pendant :

- Couper l'alimentation du gaz ;
- Gagner au plus vite les hauteurs les plus proches ;
- Ne pas revenir sur ses pas ;
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.

Après :

- Attendre les consignes de sécurité avant d'entrer dans les lieux ;
- Évaluer les dégâts et les dangers ;
- Informer les autorités ;
- Se mettre à disposition des secours.

EN CAS DE NUAGE TOXIQUE

Avant :

- Connaître les risques, le signal d'alerte et les consignes de confinement (voir ci-dessus).

Pendant :

- Si vous êtes témoin, donner l'alerte (18, 17, 112) ;
- S'il y a des victimes, ne pas les déplacer sauf en cas d'incendie ; s'éloigner ;
- Si un nuage toxique vient vers vous, fuir selon un axe perpendiculaire au vent, se mettre à l'abri dans un bâtiment (confinement) ou quitter rapidement la zone ;
- Se laver en cas d'irritation et si possible se changer ;
- Si vous entendez la sirène, se mettre à l'abri ;
- Boucher toutes les entrées d'air et arrêter la ventilation et climatisation ;
- S'éloigner des portes et fenêtres ;
- Ne pas fumer, ne pas chercher à joindre sa famille ;
- Ne pas téléphoner pour ne pas encombrer les lignes ;
- Ne sortir qu'en fin d'alerte.

Après :

Si vous êtes à l'abri, à la fin de l'alerte, aérez le local où vous étiez.

Partons à la découverte du pain d'épices spécial de Claudine LÆSEL, qui a su émerveiller bien des papilles, dont celles des Martinien.

■ Pain d'Épices au Miel de Châtaignier

Ingrédients :

- 2 cuillerées à café d'épices à pain d'épices
- 1 cuillerée à café de bicarbonate
- 250 g de farine
- 1 œuf
- 1 verre de lait
- 100 g de beurre fondu
- 100 g de sucre
- 150 g de miel
- 1 pincée de sel

Préparation :

- Mélanger le tout dans l'ordre suivant : farine + œuf + sucre + bicarbonate
- Ajouter les cuillerées d'épices, une pincée de sel, et enfin, le miel
- Mettre le tout dans un moule à cake
- Mettre au four à 160 °C pendant 1h00

Pour accompagner le foie gras, il suffit de diminuer de moitié le sucre.

Bou appétit !



Claudine Læsel

Hair Evolutif
salon de coiffure mixte

HORAIRES :
Mardi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Samedi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

15, rue de Ham
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
03 87 94 52 07
e-mail : hairevolutif@live.fr

DELTA FAÇADES

CRÉPIS PROJETÉ • CRÉPIS GRÉSÉ • PEINTURE • ISOLATION

8 rue de la gare
57880 HAM /s VARSBERG

Tél./Fax : 03 87 81 62 46
Mobile : 06 78 11 37 17

Nicola
Sarl

Maison NICOLA
Textiles - Lingerie - Chaussures & pantoufles
pour Dames et Hommes

Une sélection d'articles de qualité dans les meilleures marques
TELMAIL, GEVANA, HAJO, Créations CITEX...
TRIUMPH, SLOGGI, EMINENCE, ACHEL...
ARTIKA, OMBELLE, DORNDORF, ROMIKA, SLEDGERS Hommes...

23, rue Principale - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG Centre
Tél. : 03 87 93 02 05

Votre maison de confiance depuis plus de 80 ans !
- parking réservé à la clientèle devant le magasin -

les jolies fleurs
les bonnes odeurs
les belles couleurs
c'est **JUMBOFLEURS**

Ham sous Varsberg
tél: 03 87 93 31 30
chez Martine

vente à distance
Livraisons à domicile

INTERFLORA

Guide des services

■ MAIRIE

3, rue du Ruisseau
Tél. : 03 87 29 86 90
Fax : 03 87 29 86 94

Ouvertures : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, fermée le mercredi après-midi. Le vendredi de 8 h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Personnel administratif :

M. Jean-Marc HARTER,
Mme Christine THIL,
Mme Sylvie MESSAOUDI,
Mme Marie-Hélène SCHREINER

Permanence « aide aux administrés » :

Chaque 2^e samedi du mois à la mairie de 10h30 à 11h30.

M. BOUCHER, Conseiller Général :

Chaque 2^e lundi du mois de 17h à 18h à la mairie.

■ LA POSTE

10, rue de Ham
Tél. : 03 87 29 87 35 et 03 87 29 87 36
Depuis janvier 2009
Horaires d'ouverture des guichets : lundi au vendredi de 09h30 à 12h et de 14h à 16h, samedi de 9h30 à 12 h.

■ GENDARMERIE

18, Rue de Longeville - Creutzwald
Tél. : 03 87 93 00 02

■ MÉDECINS DU RÉGIME GÉNÉRAL

Dr Gustave ROLLES
Tél. dom. : 03 87 93 27 21
19, rue de Ham
Tél. cabinet : 03 87 93 43 61

Consultations : mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h, lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.

Dr Aline FENDEL

117, rue de Ham
Tél. cabinet : 03 87 90 17 78
Consultations : lundi, mercredi et vendredi sur RDV : de 8h à 9h et de 15h à 17h30.
Libre de 9h à 10h30. Mardi et jeudi sur RDV de 8h à 11h. Samedi matin : consultation libre de 8h30 à 10h30. Fermé le mardi, jeudi et samedi après-midi.

Dr David Le QUANG

Tél. dom. : 03 87 90 15 32
101, rue de Ham
Tél. cabinet : 03 87 93 12 43
Consultations : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h, mercredi de 14h à 16h.
Samedi de 8h à 11h : consultation de garde à Falck, 1, rue de la Gare ou Creutzwald, 66, rue de la Gare.

■ KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme Alexandra HILT
12, rue de la Gare
Tél. cabinet : 03 87 90 17 93
Consultations : lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

■ DENTISTE

Dr Peter SCHMIDT
Tél. : 03 87 82 24 78
117, rue de Ham
Consultations : sur RDV le jeudi et samedi matin, de 15h à 19h le lundi, mercredi et vendredi. Mardi de 9h à 12h.

■ INFIRMIÈRE DU RÉGIME GÉNÉRAL

Mlle Valérie LOSSON
Tél. : 03 87 82 56 01
26A, rue de Boulay.
Consultations : tous les jours à 17h.

■ PHARMACIE BAUÉ

10, rue de Creutzwald
Tél. : 03 87 93 06 38

■ AMBULANCES THIERRY

103, route de Creutzwald
Tél. : 03 87 93 01 60

■ FRANCE TELECOM

Dépannages Particuliers **Tél. : 1013**
Dépannages Professionnels **Tél. : 1015**

■ TAXIS

THIERRY - 103, route de Creutzwald
Tél. : 03 87 82 37 52

KIN - 23, rue de Ham
Tél. : 03 87 93 00 41

■ EDF

Renseignements **Tél. : 0 810 040 333**
Dépannage **Tél. : 0 810 333 057**

■ GDF

Renseignements **Tél. : 0 810 800 801**
Dépannage **Tél. : 0 810 433 057**

■ NUMERICABLE

Service client **Tél. : 3990**
Courrier
SERVICE CLIENTS NUMERICABLE - TSA 61000
92894 NANTERRE Cedex 92

■ SERVICE DES EAUX

Tél. : 03 87 93 06 72
Port. : 06 80 06 14 62

■ CORRESPONDANT R. L.

Courriel **journalrl@gmail.com**
Portable **06 14 31 43 97**

■ DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Lundi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30, mardi au vendredi de 13h30 à 18h30.

■ ÉCOLES

Maternelle "les Genêts"

Route de Creutzwald
Tél. : 03 87 82 19 08

Maternelle du Centre

Rue de la Forêt
Tél. : 03 87 93 08 36

Primaire "Anne Frank"

Rue Principale
Tél. : 03 87 82 00 54

Primaire "les Genêts"

Rte de Creutzwald
Tél. : 03 87 93 07 18

Collège "Bergpfad"

Rue des Roses
Tél. : 03 87 93 09 29

■ SALLE SOCIOCULTURELLE

Tél. : 03 87 82 62 88

■ PAROISSES

HAM CENTRE

Tél. : 03 87 93 02 31

Abbé François THOMEN

Permanences : mardi de 15h à 17h, samedi de 9h à 11h.

CHRIST-ROI

Tél. : 03 87 93 00 27

Abbé Jacques LANDRE

Permanences : samedi de 10h30 à 11h45.

■ CRÉDIT MUTUEL

27A, rue de la Gare

Tél. : 0820 820 416

Mardi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h45

Mercredi : 8h30 à 12h00

Jeudi : 9h30 à 12h00 et 13h30 à 17h45

Vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h45

Samedi : 8h30 à 12h00

■ APRÈS MINE

Préfecture de la Moselle

Direction de l'environnement et du

développement durable

Bureau de l'après mine

9 Place de la Préfecture

BP 71014 - 57034 Metz Cedex 1

Tél. (n° vert) du Département de

prévention et de sécurité minière :

0800 105 909

Courriel :

degats-miniers-bassin-houiller@moselle.pref.gouv.fr

NUMÉROS D'URGENCES

SAMU : 15

Sapeurs-pompiers : 18

Police secours : 17

Centre anti-poison : 03 83 82 36 36
(NANCY)

Urgence sur Portable : 112



60€

[K] monture
+ verres

AVANT J'ÉTAIS
RONDE.

FROMENT OPTICIENS KRYS
3, Rue de l'église
CREUTZWALD
Tél. : 03 87 93 58 00



Krys

Vous allez
vous aimer

Ma banque et mon assurance
au quotidien...

en toute confiance

Vous voulez disposer de tous les produits et services de la banque et de l'assurance. Vous préférez vous adresser à un interlocuteur unique qui vous connaît bien. Vous avez envie de bénéficier de taux de crédit avantageux, de tarifs clairs et de services performants. Au Crédit Mutuel, nous faisons tout pour répondre à vos attentes afin que vous puissiez vivre au quotidien une relation en toute confiance.

Crédit  Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel de la Vallée de la Bisten

8, rue de Diesen – 57890 Porcellette

Agences à : Guerting et Ham sous Varsberg

Tél : 0820 820 416* – E-mail : 05453@cmcee.creditmutuel.fr